

Votre magazine
municipal

Infos

Saint-Maur

N°78
Janvier 2017

SM



Retour sur le mapping
vidéo à l'Hôtel de Ville
p.10



Zones bleues :
ce qui change en 2017
p.19



Ouverture
d'une épicerie solidaire
p.31

« Objectifs Saint-Maur, regards de photographes »

Exposition jusqu'au 27 janvier
dans les jardins de l'Hôtel de Ville
p.41

CENTRE DE REMISE EN FORME OUVERT 7 JOURS SUR 7

magic
FORM

VOTRE CLUB DE SPORT
À PRIX GIVRÉ
•
FRAIS D'INSCRIPTION
0€

MAGIC FORM,
PARTENAIRE DU FILM

AHMED SYLLA

ALICE BELAIDI

L'ASCENSION

UN FILM DE LUDOVIC BERNARD

AU CINÉMA LE 25 JANVIER



POUR FÊTER SON 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE, MAGIC FORM OFFRE
LES FRAIS D'INSCRIPTION AUX 50 PREMIERS INSCRITS.

14 Rue Inkermann (à 50m du marché d'Adamville) - 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

RETROUVEZ-NOUS VITE SUR WWW.MAGICFORMSAINTMAUR.FR - 01 48 83 15 33



GRATUIT

EDITO	4
VIE LOCALE	7
À vous la parole ! • Retour sur le Téléthon 2016 • Noël à Saint-Maur • Banquise de Noël réalisée par les petits saint-mauriens • Partagez vos livres dans la nouvelle ruche aux livres !	
CADRE DE VIE	15
Nouveau visage pour le collège Pissarro • Voies sur berges : Saint-Maur saisit les tribunaux Zones bleues : ce qui change en 2017 • Infos travaux	
SERVICE PUBLIC	25
Collecte des ordures, assainissement : des transferts de compétences imposés par la loi • Réunions de quartier Préparez vos vacances d'hiver • Un vœu en Conseil municipal pour le maintien des bureaux de Poste • Recensement 2017	
MÉMOIRE	30
Hommage au Colonel Henri Hamon	
SOLIDARITÉ	31
Ouverture d'une épicerie solidaire	
VIE ÉCONOMIQUE	32
Bienvenue aux nouveaux commerçants • Osez avec Saint-Maur Entreprendre Marché de Saint-Maur-Créteil en nocturne • Bientôt une boutique éphémère à Saint-Maur	
SPORT	36
Coup de pouce aux athlètes de haut niveau • Gwladys Épangue met un terme à sa carrière	
CULTURE	38
Le Festival Ciné Junior • Partage des arts à Saint-Maur • Les rendez-vous du CRR Exposition «Objectifs Saint-Maur, regards de photographes»	
THÉÂTRE	43
AGENDA	46
EXPRESSION POLITIQUE.....	48



Flash info, informations pratiques, événements... Pour toute l'actualité quotidienne de votre ville, rendez-vous sur notre page : <https://www.facebook.com/VilleSaintMaur>



Directeur de la publication : Sylvain BERRIOS
Rédaction : service communication
Création graphique et régie publicitaire : Ville de Saint-Maur
Crédit photos : Mairie de Saint-Maur-des-Fossés
Impression : Léonce Deprez

**Retrouvez le prochain numéro
de Saint-Maur Infos
à partir du 21 février dans votre boîte aux lettres**





En 2017, soyons déterminés, enthousiastes, rassemblés

ENTHOUSIASME

S'il est un enseignement de la primaire de la droite et du centre, c'est bien que les Français se passionnent toujours, et même plus que jamais, pour la politique. Malgré les critiques, les suspicions et les craintes que suscitent, selon les enquêtes d'opinion, les responsables publics, l'action collective demeure source d'enthousiasme, d'échanges, de débats : en octobre-novembre, il a été question de la primaire dans les cafés, les files d'attente de cinéma, à la table familiale... Jeunes, aînés, actifs, nous avons tous exprimé notre opinion, nos préférences, nos pronostics, avec fougue, impatience et énergie. Nous avons lu les programmes, regardé les débats, écouté les émissions politiques, assisté aux meetings, et nous avons vu réapparaître l'enthousiasme qui anime et caractérise toute campagne présidentielle ! Cet enthousiasme permet de croire que l'on peut encore agir, et prouve que le scepticisme et la désaffection sont balayés par l'énergie communicative des motivés. Est-il naïf, pour 2017, de souhaiter à chacun beaucoup d'enthousiasme dans ce qu'il entreprend ? Je ne pense pas. Car c'est le seul moteur qui permette de bouger les lignes, de rallier et d'agir. C'est celui qui insuffle l'envie de sortir de l'immobilisme et de défricher. Je forme donc le souhait que l'enthousiasme nous guide dans la poursuite des actions individuelles et collectives que nous entreprenons.

DÉTERMINATION

« Avez-vous l'intention de lever le pied ? », me demandent les Saint-Mauriens avec humour et bienveillance lorsqu'ils me croisent parfois les traits tirés. Ce sont toujours des échanges qui me touchent... Mais je n'ai nullement l'intention de freiner le rythme des réformes engagées ! Non pour défendre mon bilan ce qui serait en soi honorable puisqu'avec l'équipe municipale "Saint-Maur Notre Choix" nous avons été élus sur un programme appliqué méthodiquement ; mais parce qu'il n'y a pas de perspectives possibles dans l'immobilisme. Nous devons poursuivre les réformes, notamment les réformes de structure, pour que notre service public municipal

se saisisse des enjeux de demain et prenne le tournant indispensable que d'autres collectivités doivent prendre avec lui. C'est exigeant et cela demandera encore du temps.

La détermination dans la mise en œuvre des politiques publiques relève de l'exercice d'une autorité éclairée par les compétences et l'expertise dont je m'entoure à l'Hôtel de Ville, par le soutien et l'investissement sans faille de l'équipe municipale, par le bon sens et la lucidité des Saint-Mauriens avec lesquels je conserve quotidiennement des liens étroits, et par les échanges renouvelés avec tous ceux qui souhaitent travailler pour notre ville. En 2017, je vous le confirme : je continuerai à mener les réformes nécessaires, avec fierté et détermination.

COHÉRENCE

Mais je veux rappeler aux Saint-Mauriens qu'il ne s'agit pas là d'aventure : les choix faits le sont en cohérence avec les fondamentaux pour lesquels vous m'avez accordé votre confiance. Le fil conducteur n'a pas varié depuis trois ans. Ces fondamentaux, vous les connaissez, je les développe à chaque Conseil municipal, à chaque parution du magazine municipal, à chaque réunion publique, à chaque permanence sur les marchés : la préservation de votre sécurité ; la protection de votre cadre de vie et l'adaptation de Saint-Maur aux défis de demain grâce à l'adoption d'un PLU ambitieux et protecteur ; enfin l'assainissement des finances communales en éteignant la dette toxique et en poursuivant les efforts de rationalisation des dépenses. Ces fondamentaux sur lesquels j'ai engagé mon mandat, je les ai tenus. Et je souhaite que toutes les décisions, tous les projets, toutes les initiatives engagés par l'équipe municipale entrent dans le champ de ces fondamentaux, qui constituent un garde-fou, une condition autant qu'une ligne directrice pour notre action. En 2017, que ce soit pour poursuivre les grands chantiers d'aménagement (ZAC des Facultés, quais de La Pie, Grand Paris Express), les investissements dans les équipements scolaires, sportifs et culturels, la réfection des trottoirs et voiries, pour approfondir le travail intercommunal avec le Conseil de territoire, pour améliorer encore la qualité du service rendu aux usagers ou défendre nos convictions en matière de protection de la Marne et de l'eau, nous veillerons à préserver les finances communales, à renforcer la sécurité et à préserver notre cadre de vie, tout en dessinant progressivement le visage de la Ville dans quinze ou vingt ans.

RASSEMBLEMENT

Pour cela, je suis fier que, cette année, plusieurs délibérations majeures pour notre Ville aient été votées à l'unanimité. Fier aussi que les manifestations que nous avons pu maintenir sur la voie publique, malgré les dispositions restrictives rendues nécessaires par l'état d'urgence, aient permis de mobiliser tant de Saint-Mauriens. Après l'immense traumatisme que constitue le massacre de Nice perpétré un jour de fête nationale, nous avons continué à vivre, à nous réunir, à nous mobiliser pour les causes qui nous semblent justes telles que la vie de quartier ou les solidarités. Le succès renouvelé de la journée des associations, des brocantes, des « foodtrucks » et des multiples animations de Noël proposées par la Ville en témoigne : plus que jamais, nous avons besoin de faire corps, de nous mobiliser, et de nous rassembler. Que 2017, qui nous offre à nouveau l'occasion d'exercer notre droit de vote pour dessiner l'avenir de notre pays, soit aussi l'occasion d'exercer un devoir : celui de nous rassembler.

Bonne et heureuse année 2017 !



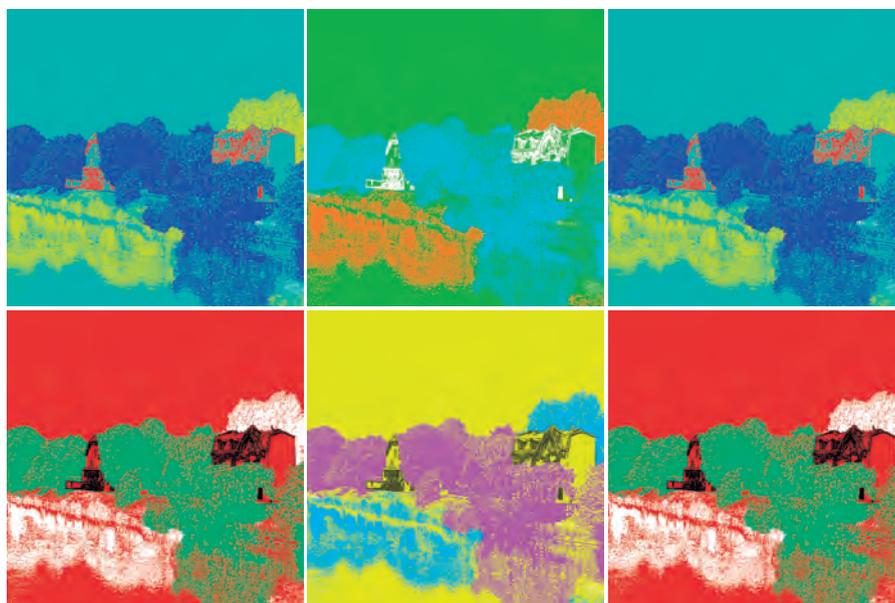
Sylvain BERRIOS
Député-Maire



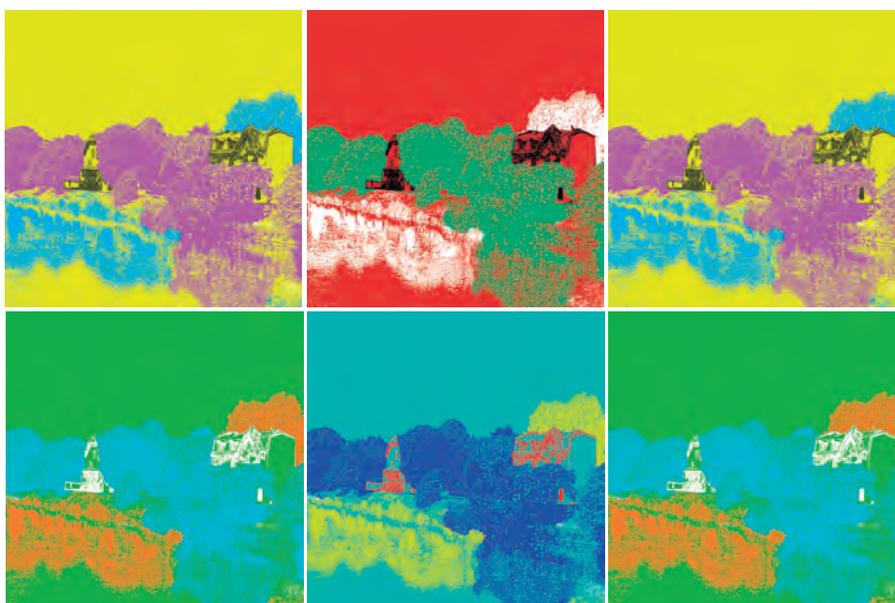
VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Sylvain Berrios, Député-Maire,
et le Conseil municipal

vous présentent leurs



Meilleurs vœux
2017



À vous la parole, la mairie répond à vos questions

Un certain nombre d'entre vous nous font part d'interrogations par courrier postal, par mail ou par le site Internet de la ville. Cette nouvelle rubrique a pour objet de répondre aux questions qui reviennent le plus souvent.

« Où dois-je jeter les médicaments que je n'utilise plus ? »



Les médicaments contiennent des molécules chimiques actives qui peuvent être potentiellement dangereuses pour l'environnement si elles sont jetées dans les toilettes ou dans la nature. C'est pourquoi il est important de rapporter ses médicaments non utilisés, périmés ou non, auprès de votre pharmacie.

Il en est de même pour vos aiguilles utilisées dans le cadre d'un auto-traitement. Il convient donc de vous rendre dans votre pharmacie pour récupérer, sur présentation d'une ordonnance, une « boîte à aiguilles » dans laquelle vous pourrez déposer en toute sécurité vos aiguilles. Vous devrez ensuite la rapporter pleine dans l'un des 18 points de collecte sur la ville (16 pharmacies, la déchetterie et la Maison du diabète).

Des conseillers déchets se tiennent à votre disposition pour tout renseignement relatif au tri de vos déchets : 01 45 11 16 88

Retrouvez la liste des pharmacies et points de collecte de vos médicaments sur www.saint-maur.com



« Je suis surprise d'apprendre régulièrement sur les réseaux sociaux la fermeture inopinée des piscines de Saint-Maur. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ? »

Quand une de nos piscines ferme de façon inattendue, c'est bien souvent dû à un aléa de type vomissures ou excréments dans les bassins. Le chef de bassin suit alors à la lettre les préconisations de l'Agence Régionale de Santé : retirer immédiatement et avec précaution la totalité des matières indésirables, faire une mesure de chlore à proximité de l'incident et procéder à une sur-chloration ainsi qu'à un ou deux recyclages de l'eau. Cette procédure est plus ou moins longue, selon l'incident rencontré et le volume de la piscine : 2h30 par exemple aux Canetons, 4h30 à Brossolette. Mais la baignade ne peut être autorisée qu'après un lavage des filtres et la garantie que les teneurs de chlore sont correctes.



RETROUVEZ L'INFORMATION MUNICIPALE EN TEMPS RÉEL SUR :
www.saint-maur.com



Je suis bien dans mon assiette !



Votre commande
au 01 70 611 960

Chaque jour, Appétits & Associés vous propose un large choix de menus classiques ou de régimes. Un repas frais, savoureux et équilibré est livré à domicile à 15,10€* soit 10,30€ après déduction fiscale.

www.appetits-associes.fr



APPÉTITS
& ASSOCIÉS

Les spécialistes des repas de qualité livrés à domicile

*prix d'un appel local - Tarif en vigueur au 30/12/2013

Amicus
storiste depuis 1983



- STORES, VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATIONS
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES

Portes blindées
TORDJMAN
Metal

Dépannage, installation et SAV

01 43 98 11 18 - 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal-Leclerc - 94410 Saint-Maurice

E-mail : thierry.guarini@wanadoo.fr

Une Assistante Administrative Agréée à votre domicile...
Y avez-vous déjà pensé ?

une SAINT-MAURIENNE
AU SERVICE
DES SAINT-MAURIENS

Gabrielle PETRONIO,
à votre service



NOUVEAU

RECENTE OUVERTURE AU 8-10, RUE DU BOIS GUIMIER

Vous accompagner dans vos démarches auprès des impôts,
des assureurs, des banques, des caisses de retraite...
Vous aider sur Internet, dans votre classement, pour votre archivage...

www.leansep.fr - gabrielle.petronio@leansep.fr
01 43 97 35 78 / 06 12 50 46 00

Je suis à votre écoute sur rendez vous



LEANSEP



INFORMATIQUE

Formation
à domicile

Assistance
et dépannage

Spécialiste de l'aide aux seniors

- Une aide personnalisée
- Des explications adaptées à votre niveau
- Un apprentissage sur votre matériel
- Des rendez-vous fixés selon vos disponibilités

► Vous choisissez ce que vous allez apprendre



Tarifs adaptés aux particuliers
et aux PME

- Bureautique - Internet - E-mails
- Word - Excel - Powerpoint
- Wifi - Cloud - Reseau
- Installation de périphériques
- iPhone - smartphones
- iPad - tablettes
- Windows - Mac
- Imprimantes
- Sauvegardes ...



Contactez Nicolas Joris

Tel : 06 13 57 55 81

contact@enjconseil.fr



www.enjconseil.fr

Téléthon 2016 : la générosité au rendez-vous !

Bénévoles, associations, établissements scolaires, commerçants et pompiers, soutenus par la Ville se sont fortement mobilisés pour cette 30^{ème} édition du Téléthon. 25 000 euros, c'est la coquette somme recueillie à Saint-Maur grâce à la générosité de chacun, qui servira à la recherche, à l'innovation médicale mais aussi à améliorer le quotidien des malades et de leurs familles. Un grand merci à toutes les bonnes volontés qui ont fait de ce moment de solidarité une grande fête.

C'est par un match de football opposant l'US Lusitanos à Dieppe qu'a débuté le « marathon du téléthon » **samedi 26 novembre** au stade du Plessis. Public au rendez-vous et ambiance dans les tribunes... L'ensemble des entrées a été reversé au Téléthon.



Vendredi 2 décembre, les associations sportives saint-mauriennes ont accueillis le public au centre sportif Brossolette pour des initiations à l'escalade, au badminton, au sunaton, au tir etc...

Après l'effort, le réconfort ! Un point restauration proposait au public des gourmandises, un bar à soupes et boissons chaudes.



Samedi 3 décembre, Sylvain Berrios, Député-Maire, et Dominique Soulis, Maire-adjoint déléguée au sport, ont assisté à l'arrivée des 7 coureurs engagés dans le défi cycliste qui consistait à rejoindre Pforzheim, notre ville jumelle à Saint-Maur, soit 750 kilomètres à parcourir en 50 heures. Un défi inédit que nos cyclistes ont relevé avec brio. Accueillis avec les honneurs à la mairie de Saint-Maur par de nombreux Saint-Mauriens et sportifs de haut niveau, les cyclistes ont eu la surprise d'être accompagnés dans les derniers kilomètres par Robert Marchand, cycliste âgé de 105 ans, qui a tenu à rallier le peloton pour soutenir le Téléthon. Une très belle performance !

La soirée s'est clôturée par le traditionnel concert de la chorale Atout Chant qui a enflammé la salle des fêtes.



NOËL À SAINT-MAUR!



Illuminations, animations, marchés de Noël, concerts, spectacles... La magie de Noël s'est installée à Saint-Maur durant tout le mois de décembre, pour le plus grand émerveillement de tous. Retour en images sur ces festivités et beaux moments de joie qui ont conclu l'année 2016.



Lumières sur la façade de l'Hôtel de Ville. Vous avez été nombreux à assister à ce premier mapping vidéo à Saint-Maur.

Retrouvez en vidéo l'intégralité du mapping de Noël sur www.saint-maur.com, rubrique #Saint-Maur en ligne



Le marché de Noël des associations a attiré une foule de curieux place des Marronniers.



Saint-Maur autrement, avec les promenades en calèche proposées, en compagnie du Père Noël ou d'Angus, notre mascotte de Noël.



Encore un grand succès pour Carrément food ! Cette deuxième édition, sous le signe de Noël, a rassemblé de très nombreux gourmands.



Rencontre émerveillée avec le Père-Noël pour les petits Saint-Mauriens.



Décor féérique dans les rues de Saint-Maur avec les illuminations qui ont fait briller la ville de mille feux du 2 décembre au 10 janvier.

Photo : Citélium



Une pause entre deux expositions avec Carrément sucré, un salon de thé éphémère installé au Musée pour deux weekends.

Une banquise de Noël réalisée par les petits Saint-Mauriens

Ours blancs, pingouins, phoques, morses, baleine, Inuits... Plus de 700 enfants ont imaginé et confectionné une banquise grandeur nature sur le temps périscolaire. Une œuvre collective inédite, que vous avez été nombreux à découvrir dans le hall de l'Hôtel de Ville ces dernières semaines.



Plus d'1,30m de hauteur pour certains animaux...

La création est de taille ! Et pour les 26 structures maternelles et élémentaires de la ville, une expérience inédite. S'il est d'usage d'exposer les réalisations des enfants dans le hall de l'Hôtel de Ville au moment des fêtes de fin d'année, c'est en revanche la première fois que les enfants sont associés à participer au décor du jardin d'hiver de la Mairie, avec la collaboration du service des espaces verts et du service des fêtes. Alors, au retour des vacances de la Toussaint, chacun a mis la main à la pâte pour donner vie aux animaux qui peuplent cette banquise de Noël. Le tout, à partir de matériaux simples : plâtre, papier mâché, perles à repasser, polystyrène, cartons, rouleaux d'essuie-tout ou encore boîtes à chaussures. Chaque structure a confectionné un élément du décor.

Durant plusieurs semaines, les enfants de l'école élémentaire et de l'accueil de loisirs Bled se sont ainsi attelés à la création d'Angus, la mascotte de Noël à Saint-Maur. « Il était presque aussi grand que nous », s'exclament Juliette, Joana, Jeanne, Salma et Chloé, qui ont participé à la peinture du pingouin. « C'était la première fois qu'on peignait une sculpture. Il a fallu bien appuyer sur le pinceau pour étaler la peinture et passer plusieurs couches », racontent-elles, fières du résultat final.



Angus, c'est le nom que vous avez choisi à 48,7% pour la mascotte de Noël à Saint-Maur.

Un sondage avait été lancé en décembre sur le site Internet de la Ville pour permettre à chacun de voter pour son prénom favori. Parmi cinq propositions, en référence à des musiciens de groupes de rock emblématiques des années 70 : Brian, Angus, Richie, Keith et Ringo, votre choix s'est porté sur le fondateur et guitariste d'AC/DC, Angus Young !

Partagez vos lectures dans la nouvelle ruche à livres !

La Ville, le Comité de quartier du Parc de Saint-Maur et le lycée François Mansart ont inauguré la première ruche à livres le 6 décembre au centre sportif Pierre Brossolette. A vous de la faire vivre en y prenant et déposant vos livres.

La vie devant soi de Romain Gary adossé au roman policier de Fred Vargas *Pars vite et reviens tard*, posé sur le classique de Zola *Au bonheur des Dames* ... Autant d'ouvrages déposés le 6 décembre dernier par l'association « Lire ensemble à Saint-Maur » dans la toute nouvelle ruche à livres installée dans le hall d'accueil du centre sportif Pierre Brossolette. « Un lieu de passage idéal, où les Saint-Mauriens peuvent prendre, déposer, lire un livre et le partager de nouveau », explique Anne Romain, présidente du Comité de quartier du Parc de Saint-Maur, qui a imaginé le projet « Boîtes à livres dans la ville », soutenu par la municipalité.

Une ruche « made in Saint-Maur »

Cette nouvelle ruche, entièrement en bois, fonctionnelle et robuste, a la particularité d'être une conception 100% saint-maurienne. Le Comité de quartier a en effet associé les élèves de la classe de BTS design du lycée François Mansart pour la réalisation du projet. « Nous voulions une ruche en phase avec la nature, avec l'esprit de notre quartier », explique Anne Romain. L'idée, de suite retenue par l'établissement, a ainsi été inscrite comme projet pédagogique. Cinq équipes d'étudiants s'y sont attelés pendant plusieurs mois. « Il a fallu retenir un projet, le choix a été difficile », confie la présidente du Comité. C'est finalement la ruche, conçue par les jeunes Tiffany Lizier et Thomas Clerc, qui a été adoptée.

Une première ruche qui pourrait bien faire des petits ces prochains mois ... C'est en tout cas l'ambition du Comité de quartier du Parc de Saint-Maur. « Pourquoi pas au square des Lacs ou place des Marronniers », envisage Anne Romain. Séduits par le concept, les autres comités de quartier s'apprêtent eux aussi à essaimer des ruches un peu partout sur la commune.



Inauguration de nouveaux logements sociaux

77, rue du Pont de Créteil – Le 7 décembre dernier, le Député-Maire de Saint-Maur, Sylvain Berrios, a inauguré une résidence de 31 logements sociaux sur la ville, gérée par Valophis Habitat. « C'est un exemple de partenariat réussi entre la Ville, l'État et Valophis » a souligné Pierre Marchand-Lacour, Directeur de Cabinet du Préfet. Un projet, pour lequel la municipalité a accordé une subvention de 550 000€ au bailleur et la garantie de 100% des emprunts.

Jardin des facultés : Nouveau visage pour le collège Pissarro

Vendredi 9 décembre, Sylvain Berrios a célébré, en présence des élus du Département, la pose de la première pierre de reconstruction du collège Camille-Pissarro. Un nouvel équipement très attendu, qui s'inscrit dans le projet de réaménagement du Jardin des Facultés.

Toits végétalisés, récupération de l'eau de pluie via un bassin de rétention en sous-sol, larges baies vitrées pour un éclairage naturel, énergie maîtrisée grâce à des matériaux isolants et au traitement de l'air... Le futur collège Camille-Pissarro a été pensé par le cabinet d'architectes Chabane pour limiter au maximum son impact sur l'environnement et accueillir dans les meilleures conditions ses élèves. Mais pas seulement. Situé avenue Pierre-Sémard, à quelques centaines de mètres seulement de l'actuel collège construit dans les années 1970, il a aussi été imaginé pour s'intégrer dans le futur éco-quartier initié par la Ville, le Jardin des facultés. « Avec son urbanisme à taille humaine et son empreinte architecturale remarquable, ce nouveau collège va parfaitement s'insérer dans le tissu saint-maurien », se réjouit Sylvain Berrios. Et si une partie des bâtiments donne directement le long de la voie de RER, « aucune salle de cours ne donnera sur la voie ferrée », insiste le cabinet d'architectes. « Le collège sera protégé des nuisances générées par la circulation des trains par un traitement anti vibrations dans les fondations et des matériaux isolants pour les murs et vitrages ».



Un collège bien dans son environnement

Outre le collège qui pourra accueillir 700 élèves, le projet du Jardin des facultés prévoit, rappelons-le, des logements, une crèche, un centre aquatique, un parc ainsi que le nouveau centre sportif Gilbert-Noël. La Ville remplacera en effet d'ici l'été 2018 l'actuel équipement sportif par une structure flambant neuve jouxtant le collège. Elle comprendra une salle omnisports, un mur d'escalade, un dojo, une salle polyvalente, une salle de danse et une salle de musculation.

Ce nouveau centre sportif servira à la fois aux activités du collège et aux associations sportives de la ville.

Le chantier du nouveau collège Pissarro devrait quant à lui s'achever en juin 2017 pour la partie gros-œuvre et pourra accueillir ses premiers élèves dès le premier trimestre 2018. En charge de l'entretien et de la rénovation des collèges, le conseil départemental du Val-de-Marne a investi 24 millions d'euros pour ce projet, dont 2,1 millions seront consacrés au chantier du centre sportif municipal Gilbert-Noël.



Fermeture des voies sur berges : Saint-Maur saisit les tribunaux

La Ville entend bien ne rien lâcher sur la piétonisation des voies sur berges. Après l'adoption l'été dernier d'une délibération en Conseil Municipal pour s'opposer au projet, la municipalité passe à la vitesse supérieure, en portant l'affaire devant les tribunaux. La Ville vient ainsi de s'associer à l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois pour déposer un recours demandant l'annulation de la délibération du Conseil de Paris.



Présentée par Anne Hidalgo, la Maire de Paris, comme un outil permettant de lutter contre la pollution de l'air, la fermeture aux voitures de la voie Georges-Pompidou sur 3,3 km « est pourtant une source d'aggravation des encombrements et d'accroissement de la pollution aux particules fines », a rappelé Sylvain Berrios, Député-Maire de Saint-Maur le 23 novembre dernier, lors de la séance de questions au Gouvernement. Paris et sa banlieue ont en effet vécu en décembre dernier un épisode de pollution hivernal inédit, le plus long et le plus intense depuis au moins dix ans.

Une pollution accrue et un allongement de temps de parcours

Autre conséquence de la piétonisation des voies sur berges, qui pénalise la banlieue : d'importantes hausses de temps de transport. « Dans le Val-de-Marne, les habitants sont pris dans une souricière entre un RER A saturé et inopérant aux heures de

pointe et des dizaines de kilomètres d'embouteillage », poursuit le Député-Maire, qui déplore à nouveau le manque de concertation sur ce dossier. « Un moratoire, le temps de la réalisation du Grand Paris Express, aurait satisfait chacun des acteurs. Mais, ni le gouvernement, ni la Mairie de Paris n'ont souhaité dialoguer ».

Une décision précipitée et unilatérale

Comme de nombreuses villes franciliennes – 168 maires d'Ile-de-France ont interpellé en novembre Anne Hidalgo - la municipalité de Saint-Maur regrette en effet que la Maire de Paris n'ait pas tenu compte de l'avis défavorable de la commission d'enquête. Celle-ci avait en effet soulevé que l'étude d'impact réalisée était insuffisante. « Il faut mettre fin sans délai à ce désastre économique, écologique et de santé publique », a insisté Sylvain Berrios à l'Assemblée Nationale.

Des temps de parcours considérablement allongés à Paris comme en périphérie, notamment aux heures de pointe

Le Parisien

Mardi 13 décembre 2016

Voies sur berge : des temps de parcours toujours plus longs

La préfecture de police a dévoilé, hier, les derniers chiffres sur les conséquences de la piétonnisation de la voie Georges-Pompidou à Paris. Résultats : rive droite, les quais hauts et les grands boulevards sont vite saturés.

- ⇒ **+30% sur A4/A86**
- ⇒ **+25% sur certains tronçons du boulevard périphérique**
- ⇒ **+48% sur le quai du Louvre**
- ⇒ **+84% sur le quai de l'Hôtel de ville**
- ⇒ **+91% sur le quai Henri IV**

étude Le Parisien

Evolution de la circulation à Paris entre septembre 2015 et septembre 2016

« Les bouchons se sont propagés hors de Paris »

JEAN-FRANÇOIS LEGARET (LR), maire du 1^{er}, conseiller régional d'Île-de-France et membre du comité d'évaluation de la préfecture, est formel :

« Ces chiffres démontrent que le nombre de véhicules n'a pas baissé. Les quais hauts rive droite, le boulevard Saint-Germain et les grands boulevards sont paralysés. Et les bouchons se sont propagés hors de Paris, sur la N18 et l'A 86 à l'ouest et l'A 4 à l'est. Quant aux riverains des quais, ils subissent une hausse de 3 dB, soit un doublement du volume sonore. » Pas de surprise du côté de l'Hôtel de Ville.

« Ces chiffres sont ceux que la Ville a donnés à la préfecture. La polémique sur la piétonnisation des voies sur berge est derrière nous. La Ville est en train de procéder aux aménagements nécessaires pour transformer la voie Georges-Pompidou en grand parc au cœur de Paris », répond-on au cabinet de la maire (PS) de la capitale.

secours, hormis une hausse en heures de pointe le soir d'une minute pour le Smur, les temps de trajets n'ont pas varié pour les pompiers et le Samu.

CONTACT www.legarets.fr
Une question, une info, une remarque ?
Notre adresse : transports@leparisien.fr

La mobilisation en quelques dates

23 juin 2016 : le Conseil municipal de Saint-Maur adopte à l'unanimité une délibération visant à s'opposer à la fermeture non concertée des voies sur berges rive droite.

24 juin : Sylvain Berrios fait adopter par le Conseil de la Métropole du Grand Paris un vœu réitérant la nécessité que soient conduites des études supplémentaires avant toute décision.

Été 2016 : la Ville lance une pétition pour exiger une enquête publique élargie à l'ensemble des départements concernés par les conséquences de la fermeture des voies sur berges ainsi que la suspension immédiate du projet.

22 août : le commissaire-enquêteur rend un avis défavorable sur le projet de la Ville de Paris.

26 septembre : malgré cet avis négatif, le Conseil de Paris adopte la piétonnisation des voies sur berges. Lors de la séance, Sylvain Berrios et une délégation d'élus du Val-de-Marne interpellent Anne Hidalgo et réclament l'élargissement de l'enquête publique.

28 septembre : à l'Assemblée Nationale, Sylvain Berrios exige un moratoire et une nouvelle enquête publique étendue à l'ensemble des villes de la Métropole du Grand Paris.

23 novembre : Sylvain Berrios interpelle à nouveau le gouvernement sur les conséquences désastreuses de la piétonnisation des voies sur berges.

28 novembre : la Ville s'associe à Paris Est Marne et Bois pour déposer un recours en justice contre la délibération du Conseil de Paris.



**Continuez à signer
la pétition en ligne sur saint-maur.com**

Prenez vite rendez-vous
7 rue Baratte Cholet 94100 Saint-Maur
01 48 83 08 13



Venez découvrir nos nouveaux appareils rechargeables

Tests auditifs gratuits
Suivi gratuit et illimité
Protections auditives sur mesure



Stationnement : le périmètre de la zone bleue évolue pour répondre aux attentes des riverains

Plus d'un an après la mise en place des premières places en zone bleue à Saint-Maur, la Ville vient d'effectuer quelques ajustements, suite à de nombreux échanges avec les Saint-Mauriens (voir carte détaillée en pages 20 et 21).



Favoriser la fluidité du stationnement, désengorger les quartiers commerçants et les abords des gares ou encore régler le problème récurrent des voitures ventouses. Depuis le 1^{er} septembre 2015, la municipalité a instauré un nouveau dispositif de stationnement résident, pour assurer une meilleure rotation des véhicules dans les quartiers. Au total : 5200 places ont été créées en zone bleue. Plus d'un an après son application, ce dispositif a permis une nette amélioration du partage des places et du respect du cadre de vie et de l'espace public. Afin de répondre au mieux aux attentes des Saint-Mauriens, la Ville a mené au cours de l'année 2016 des réunions d'échanges dans chaque quartier, consulté les comités de quartier et pris en compte les courriers des riverains. Grâce au recueil de tous les avis, la municipalité a procédé à des assouplissements au fur et à mesure de l'application du dispositif.

Le dernier concerne la modification du périmètre de la zone bleue en ce début de l'année.

Quels sont les justificatifs à apporter ?

- Vous souhaitez vous abonner pour la première fois à l'année, au mois et à la semaine

Pour les particuliers : photocopies des justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition de la taxe d'habitation), pièce d'identité et carte grise du ou des véhicules.

Pour les professionnels : photocopies des Kbis, pièce d'identité, carte grise du ou des véhicules, contribution économique territoriale.

Pour les salariés des entreprises saint-mauriennes : photocopies des pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile et attestation de l'employeur.

Pour les personnes en situation de handicap : la carte de stationnement pour personnes handicapées permet à son titulaire ou à la tierce personne l'accompagnant d'utiliser, à titre gratuit, et sans limitation de la durée de stationnement, toutes les places de stationnement ouvertes au public.

- Vous souhaitez renouveler votre abonnement

Photocopies des justificatif de domicile et pièce d'identité.

Les modes de paiement acceptés : chèque et carte bancaire.

LA ZONE BLEUE EN QUELQUES DATES

➔ **Septembre 2015** : mise en place des zones bleues. Le stationnement résident est limité à 24h.

➔ **Octobre 2015** : la durée du stationnement résident de 24h passe à 7 jours consécutifs pour laisser plus de latitude aux Saint-Mauriens détenteurs du macaron.

➔ **Janvier 2016** : de nouveaux modes d'abonnement sont proposés aux Saint-Mauriens qui souhaitent échelonner leur paiement : à l'année avec le macaron résident (110€), mensuel avec la carte à gratter (10€), hebdomadaire avec la carte à gratter (2,5€). Ces cartes sont totalement sécurisées et infalsifiables grâce à plusieurs systèmes anti-fraude.

➔ **Octobre 2016** : le samedi est exclu du dispositif de stationnement en zone bleue. Désormais, la zone bleue s'applique du lundi au vendredi de 9h à 19h.

➔ **Janvier 2017** : modification des périmètres des zones bleues dans les différents quartiers de la ville suite aux demandes des Saint-Mauriens.

A SAVOIR

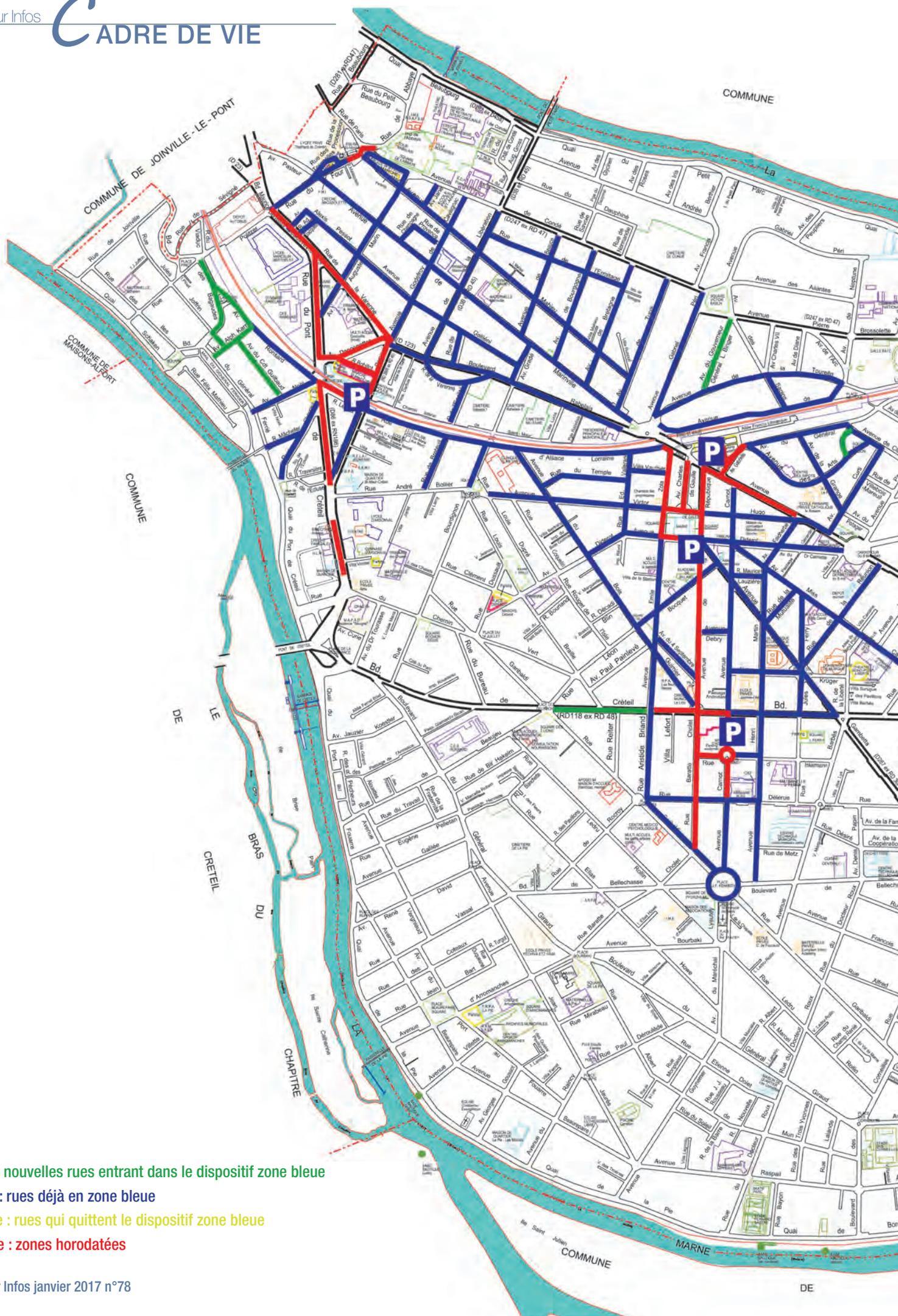
Vous ne possédez pas d'abonnement résidentiel ? Vous pouvez vous garer en zone bleue en apposant le disque bleu européen pour une durée de 1 h 30. Au-delà de ce délai, vous devez déplacer votre véhicule ou vous serez verbalisé.

Pour être en règle et ne pas se faire verbaliser, l'usager doit obligatoirement apposer sur son tableau la carte mensuelle ou hebdomadaire résident ou avoir collé sur son pare-brise le macaron résident.

Service du stationnement - Hôtel de Ville
01 45 11 66 33 – 01 45 11 76 31
stationnement@mairie-saint-maur.com
www.saint-maur.com.

NOUVEAU :

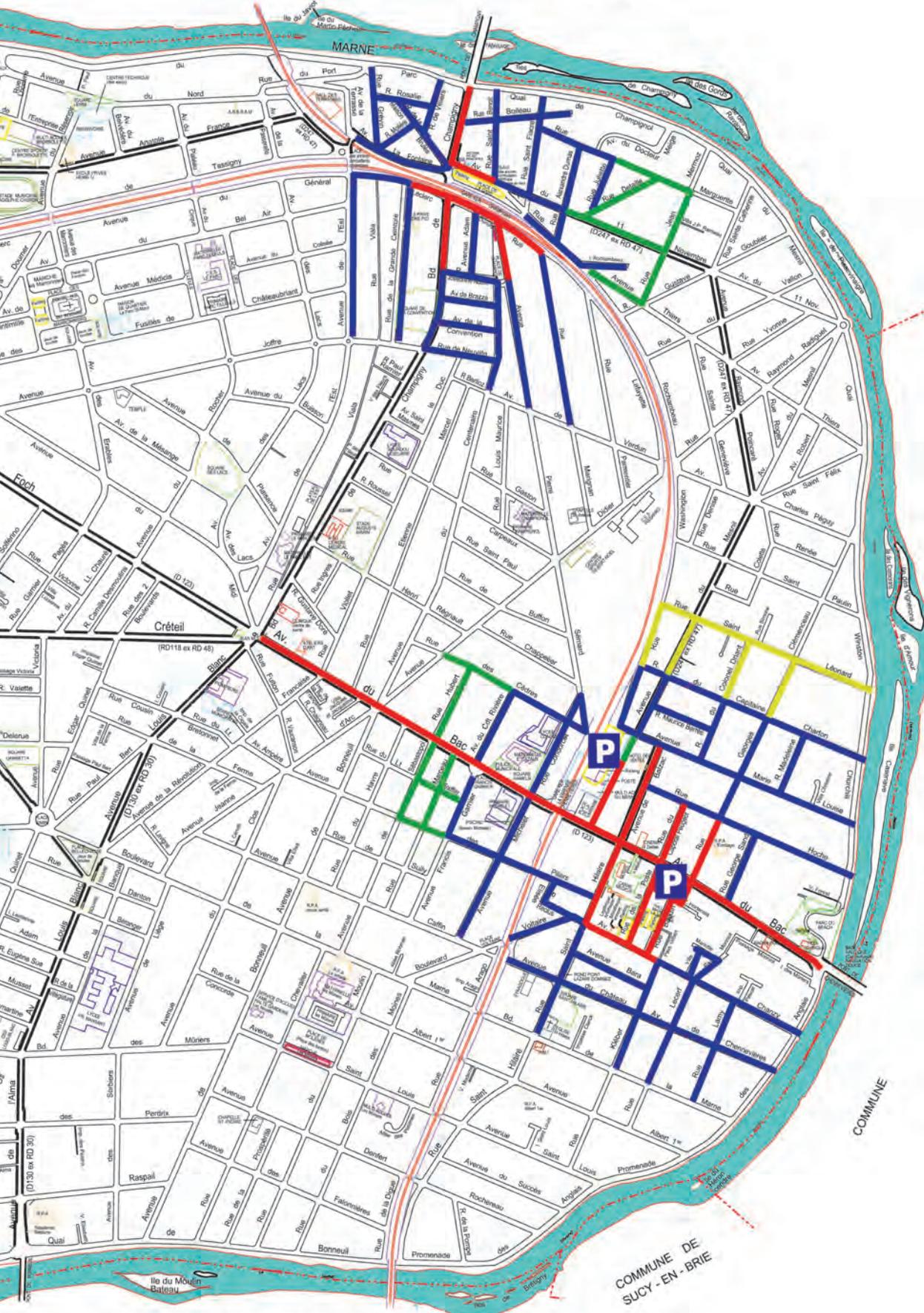
Vous pouvez désormais faire votre demande en ligne sur le nouveau site Internet www.saint-maur.com



- En vert : nouvelles rues entrant dans le dispositif zone bleue
- En bleu : rues déjà en zone bleue
- En jaune : rues qui quittent le dispositif zone bleue
- En rouge : zones horodatées

DE

CHAMPIGNY - SUR - MARNE



CHAMPIGNY - SUR - MARNE

DE

COMMUNE

COMMUNE DE SUCY-EN-BRIE

BONNEUIL - SUR - MARNE

Pour votre confort et votre cadre de vie, la municipalité procède à des travaux de rénovation tout au long de l'année. Saint-Maur Infos vous informe sur les chantiers réalisés, des travaux en cours ou à venir, dans vos quartiers.



Poursuite de la démolition, étage par étage, de l'immeuble du Parvis de Saint-Maur-Créteil par la SGP.

Saint-Maur-Créteil



Création d'un « cédez le passage » 4, boulevard de Créteil.

Saint-Maur-Créteil

Réfection de la chaussée, avenue Joffre à l'avenue Châteaubriant. **Le Parc Saint-Maur**

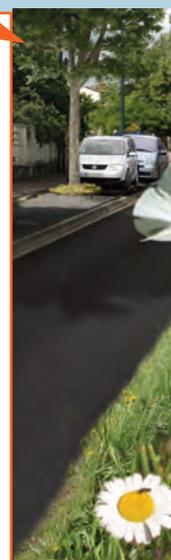


La dernière tranche des travaux d'aménagement de la Promenade de La Pie débutera courant janvier et devrait durer 24 mois.

Le chantier concernera le tronçon situé entre le boulevard des Corneilles et le pont de Créteil et consistera à la réfection totale de la voirie (trottoir riverain et chaussée), au renforcement des dispositifs modérateurs de vitesse pour une voirie apaisée, à la création d'une promenade piétonne paysagère (côté Marne) et d'une piste cyclable en site propre (côté Marne) et à la modernisation du réseau d'éclairage public et du mobilier urbain.

Ce projet représente un budget de 3,7 millions d'euros TTC d'investissement pour la Ville, subventionné à 70 % pour les travaux de création de la piste cyclable : aide régionale de 542 127 € et aide départementale de 216 851 € d'aide départementale.

La Pie



de des Erables, de
des Fusillés de
Maur



Réfection des trottoirs avenue de la Mésange.
Le Parc Saint-Maur



Réfection de la chaussée, avenue Pierre
Sémard, de l'avenue de Verdun à la Rue
La Fayette.
Champignol



Rénovation et remplacement du stabilisé par de
l'enrobé, avenue du Mesnil, de la rue Maurice
Barrès à la rue du Capitaine Charton.
La Varenne



Réfection de trottoirs avenue Albert 1^{er}, de la rue du
Moulin à la rue Saint-Hilaire.
La Varenne



S. RAUQUET
URBAMIS/OST
14 09 mars 2016



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

VERGLAS = DANGER !
DEVANT CHEZ SOI, IL FAUT DÉNEIGER ■



PROPRETÉ ET SÉCURITÉ DE L'ESPACE PUBLIC :
NOTRE AFFAIRE À TOUS !

Renseignements au 01 45 11 65 65 - www.saint-maur.com

Collecte des ordures, assainissement... : des transferts de compétences imposés par la loi

Plusieurs compétences communales sont transférées à l'Établissement Public Territorial (EPT) Paris Est Marne et Bois, auquel est rattaché Saint-Maur. Jusque-là compétences obligatoires de la Ville, la gestion des déchets ménagers et l'assainissement des eaux usées et des eaux de pluie ont été transférées au 1^{er} janvier au Conseil de Territoire.

La loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) crée de nouvelles intercommunalités pour exercer des compétences jusqu'ici exercées par les communes. A Saint-Maur, cela se traduit par le transfert en ce début d'année 2017 de la gestion des déchets ménagers – collecte des ordures ménagères, encombrants et déchetterie – et de l'assainissement des eaux usées et des eaux de pluie. Ce transfert intervient à la suite de celui de la gestion du service de l'eau vers le SEDIF, syndicat intercommunal partenaire de la Ville depuis 25 ans. « *Je resterai vigilant à ce que la qualité des prestations assurées soit au niveau d'exigence que nous connaissons aujourd'hui* », assure Sylvain Berrios, Député-Maire de Saint-Maur, dans un courrier adressé à l'ensemble des habitants en décembre.



La qualité du service public maintenue

Transférés administrativement, les 86 agents employés dans ces services ne seront pas déplacés physiquement et ils continueront d'exercer leurs missions au plus près des besoins des Saint-Mauriens. Le territoire Paris Est Marne et Bois reprendra le fonctionnement existant, le règlement de collecte adopté par la Ville, ainsi que les règlements d'assainissement et de la déchetterie, horaires d'ouverture inclus. En pratique, pour l'utilisateur saint-maurien, cela signifie que les certificats d'assainissement seront désormais établis par le territoire. Même chose pour les changements d'équipements (bacs de collecte), qui seront effectués par le même conseil de territoire. Les demandes pourront toutefois être adressées au centre technique municipal, qui transmettra.

“ Je resterai vigilant à ce que la qualité des prestations assurées soit au niveau d'exigence que nous connaissons aujourd'hui. ”

Réunions de quartier : le Maire et les élus à votre rencontre



Ces prochaines semaines, les réunions annuelles dans chaque quartier sont organisées.

L'occasion d'évoquer avec les habitants les grands projets de la ville, les travaux en cours et les événements qui viennent ponctuer l'année.

Ces moments sont une opportunité pour les Saint-Mauriens d'échanger sur les problèmes de vie quotidienne et sur les interrogations qu'ils peuvent avoir.



- **Adamville** : jeudi 19 janvier à 20h
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville
- **Les Mûriers** : lundi 23 janvier à 20h
École élémentaire des Mûriers
- **La Varenne** : jeudi 26 janvier à 20h
La Varenne – École Michelet
- **La Pie** : lundi 30 janvier à 20h
École élémentaire de La Pie
- **Vieux Saint-Maur** : jeudi 23 février à 20h
École élémentaire Marinville
- **Champignol** : lundi 27 février à 20h
École élémentaire Champignol
- **Saint-Maur-Créteil** : jeudi 2 mars à 20h
École élémentaire Auguste Marin
- **Le Parc** : jeudi 9 mars à 20h
École élémentaire des Tilleuls

RETROUVEZ LE MAIRIE-BUS SUR VOS MARCHÉS

Vendredi 20 janvier : Le Parc
 Samedi 21 janvier : Le Vieux Saint-Maur
 Dimanche 22 janvier : La Pie
 Vendredi 27 janvier : Les Mûriers
 Samedi 28 janvier : Champignol

Dimanche 29 janvier : La Varenne
 Vendredi 3 février : Saint-Maur-Créteil
 Samedi 4 février : Adamville
 Dimanche 5 février : La Varenne
 Vendredi 17 février : Le Parc

Préparez vos vacances d'hiver

Les prochaines vacances vont vite arriver ! Du samedi 4 au dimanche 19 février, la Ville met en place séjours, activités à destination des jeunes saint-mauriens.



Relai Jeunesse propose comme chaque hiver un séjour ski et snow-board à une vingtaine de jeunes saint-mauriens âgés de 11 à 17 ans. Cette année, direction le village montagnard de Bramans en Savoie du 4 au 11 février. Le tarif appliqué est calculé en fonction du quotient familial.

Si vous restez à Saint-Maur, direction **le club ados** pour faire le plein d'activités en tous genres, encadrés par une équipe d'animateurs dynamiques. Nouveauté pendant ces vacances : la participation à un projet photo.

Pas de pré-inscription nécessaire, en revanche, il faut être possesseur de la carte Réduc Jeune en cours de validité. Tarif : 10 € l'adhésion annuelle.

Renseignements et inscriptions auprès de RELAI Jeunesse
 41 rue des Remises – 01 48 86 05 56

Les 26 accueils de loisirs maternels et élémentaires organisent des activités pendant toute la durée des congés scolaires, du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h.

L'accueil des enfants durant les vacances se fait sur inscription. Pour les congés d'hiver, pensez à vous pré-inscrire avant le mardi 17 janvier.

Renseignements et inscriptions auprès du guichet d'accueil des familles
 au 01 45 11 65 42 – Hôtel de Ville

Un vœu en Conseil municipal pour le maintien des bureaux de Poste

Alors que plusieurs bureaux La Poste sont menacés de fermer ou contraints de réduire leurs horaires d'ouverture dans le Val-de-Marne, le Conseil Municipal de Saint-Maur a adopté à l'unanimité le 17 novembre un vœu pour le maintien de la qualité du service public postal saint-maurien.

« Aujourd'hui, tandis que La Poste a bénéficié de 350 millions d'euros de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, des menaces semblent peser sur le maillage national et local, sous prétexte de rentabilité financière, et ce malgré l'opposition de nombreuses associations d'élus », précise la municipalité, inquiète du projet de contrat postal Présence territoriale 2017-2019. Dans son vœu, la Ville s'oppose donc à toute restructuration brutale de l'offre de service public local et demande à La Poste des garanties sur le maintien de la qualité de cette offre, tant en termes d'amplitudes horaires que de qualité de l'accueil et de services. « La Poste assure la distribution du courrier ainsi que des services financiers qui sont indispensables au maintien de l'attractivité et de la qualité de vie des quartiers de la ville ».

Des missions de service public

A Saint-Maur, La Poste pourrait être tentée de limiter l'offre, par des réductions d'horaires, des fermetures éventuelles de bureaux et par une recentralisation de certains services. D'ores et déjà, les horaires d'ouverture constatés par les usagers sont sujet à des bouleversements imprévus. Or, comme le rappelle la Ville dans son vœu, « La Poste est une entreprise qui remplit des missions de service public au titre de la loi du 2 juillet 1990, confortée par le contrat qui la lie à l'Etat ». Le réseau local s'appuie sur cinq bureaux implantés sur tout le territoire saint-maurien, assurant une offre de proximité, que la Ville a toujours soutenue en apportant son concours lors des opérations de restructuration des locaux. Le Conseil municipal demande ainsi à La Poste de prendre en considération dans ses analyses la réalité communale et ses perspectives de développement, en particulier autour des bureaux de Champignol et de La Pie.



Bureau de poste de Champignol



Bureau de poste de La Pie



Déneigement : l'affaire de tous

A Saint-Maur, les obligations des riverains en matière de déneigement sont régies par un arrêté municipal, qui clarifie le rôle de chacun et précise les mesures pratiques que vous êtes tenus de mettre en place en cas d'épisode neigeux ou de verglas.

Lors de chutes de neige, il revient en effet aux riverains (locataire ou propriétaire d'une maison individuelle ou syndic de copropriété) de dégager la neige, sur toute la longueur de leur propriété : sur au moins un mètre de large sur le trottoir s'il y en a un ou sur la chaussée s'il n'y a pas de trottoir. La neige sera alors stockée de manière à faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement.

Même chose en cas de verglas ou de neige verglacée, qui ne peuvent être dégagés mécaniquement : les riverains doivent alors répandre du sable, de la sciure ou du mâchefer, en prenant garde de bien éviter le pied des arbres. L'utilisation du sel par les Saint-Mauriens est par ailleurs interdite dans les voies plantées, sauf aux endroits où se fait la circulation des véhicules.



RENTRÉE SCOLAIRE 2017 - 2018

INSCRIPTION DES ENFANTS A L'ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants âgés de trois ans en 2017 peuvent être inscrits.

INSCRIPTION DES ENFANTS A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les enfants âgés de six ans en 2017 doivent être admis à l'école élémentaire.

Les inscriptions sont enregistrées en mairie,
auprès du guichet d'accueil des familles
du 2 janvier 2017 au 31 mars 2017



HORAIRES DU GUICHET D'ACCUEIL DES FAMILLES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 - 11h45	8h30 - 11h45	8h30 - 11h45	11h30 - 17h45	8h30 - 11h45	9h - 11h45* 1 samedi par mois au moins
13h30 - 17h45	13h30 - 19h45	13h30 - 17h45		13h30 - 16h45	

*Ouvertures les samedis : 14 et 28 janvier - 25 février - 4, 18 et 25 mars - 20 mai - 24 juin 2017

PIÈCES À PRÉSENTER : (les originaux sont obligatoires)

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- Deux justificatifs de domicile : taxe d'habitation 2016, quittance de loyer, quittance EDF, facture d'eau. La taxe foncière et les factures de téléphone ne sont pas admises ;
- Carnet de santé ou certificat de vaccinations (Diphtérie, Tétanos, Polio) ;



➤ **POUR LES NOUVEAUX SAINT-MAURIENS** : contrat de location ou titre de propriété, certificat de scolarité.

➤ **POUR LES PARENTS SÉPARÉS OU DIVORCÉS** : photocopie du jugement de divorce et courrier de l'autre parent n'effectuant pas l'inscription, indiquant son accord pour scolariser l'enfant, accompagné de la photocopie de sa pièce d'identité.

➤ **POUR LES PERSONNES HÉBERGÉES** :
courrier de l'hébergeant accompagné de la photocopie de sa pièce d'identité et de deux justificatifs de domicile (voir liste des justificatifs ci-dessus).





Cette année, le recensement aura lieu du 19 janvier au 25 février. Organisé par l'INSEE, il permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune et de fournir des informations sur les caractéristiques de la population.

C'est grâce aux données collectées à l'occasion du recensement de la population que tous les projets dans votre commune peuvent être pensés et réalisés : implantation d'une crèche, d'un commerce, de logements, le développement des moyens de transport, le nombre de pharmacies.

Comment ça marche ? : Un courrier de l'INSEE vous sera déposé dans votre boîte aux lettres avant le 19 janvier pour vous informer que vous allez être recensés. Ensuite, un agent recenseur, muni d'une carte officielle se présentera chez vous. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Toutes vos réponses resteront confidentielles.

+ d'info : 01 45 11 65 31

Les 15 agents recenseurs recrutés par la Ville pour procéder au recensement d'un échantillon de la population saint-maurienne



Commerçants et associations : inscrivez-vous dans l'annuaire en ligne !

Tout nouveau, tout beau, le site Internet de la Ville, en ligne depuis novembre, propose aussi de nouvelles fonctionnalités. C'est le cas des annuaires qui recensent désormais les coordonnées et le descriptif des commerçants, artisans et associations de la ville.

Pour y figurer, quelques clics suffisent : Ma Ville / Annuaires / Remplissez le formulaire en ligne. Un manuel d'inscription est à télécharger pour vous guider dans votre inscription si besoin. Il vous faudra en effet créer un compte avant de pouvoir vous connecter à votre espace et compléter toutes les informations relatives à votre activité.

Une démarche simple et gratuite, qui vous permettra de gagner en visibilité auprès des Saint-Mauriens, une carte interactive leur donnant aussi la possibilité de vous situer sur la ville.

> www.saint-maur.com



Hommage au Colonel Henri Hamon

Le 29 novembre, Sylvain Berrios, Député-Maire, et André Kaspi, Maire-adjoint délégué à la Mémoire combattante, ont rendu un hommage solennel au Colonel Hamon, lors de ses obsèques, en présence de son épouse, de ses enfants, petits enfants et du monde combattant.



C'est autour du cercueil du Colonel Hamon que chacun a pu se recueillir lors de ses obsèques célébrées dans le Carré militaire du cimetière Rabelais.

Au cours de la cérémonie, le Député-Maire a tenu à souligner la reconnaissance de la Ville à cet ancien combattant. « *Le Colonel Hamon fait partie de l'Histoire de notre pays, de l'Histoire de Saint-Maur* », a déclaré Sylvain Berrios.

Homme de bonté et de convictions, le Colonel Hamon est entré, à l'aube de ses 17 ans, dans la Résistance et toute sa vie, il a porté les valeurs d'un homme résistant et déterminé, en allant à la rencontre des jeunes pour leur transmettre le témoin de l'Histoire. Il a consacré une très grande partie de son temps à défendre les valeurs patriotiques et s'est engagé dans la vie associative. Président de l'Epaulette (association des officiers non issus des grandes écoles d'officiers comme Saint-Cyr), du groupement du Val-de-Marne, de 1982 à 1992, vice-président du CEAC de Créteil en charge des jeunes pendant plusieurs années, il a aussi été le fondateur et président du Comité du Souvenir Français de Saint-Maur de 1988 à 2000. Il a par ailleurs été délégué général du Souvenir Français pour le Val-de-Marne, de 2000 à 2008.

Son œuvre majeure restera la rénovation du Carré militaire de Saint-Maur, laissé à l'abandon. « *C'est là où sont célébrées les valeurs de la Nation et c'est grâce à l'engagement et à la détermination du Colonel Hamon et de l'ancien Maire, Jean-Louis Beaumont que nous pouvons aujourd'hui nous recueillir dans ce lieu hautement symbolique* », a poursuivi Sylvain Berrios.

Si son statut de résistant lui a valu de vivre le début d'une vie de clandestinité dans le maquis jusqu'à la Libération de 1944, lui imposant l'interruption de ses études, une absence de contact avec ses parents et la nécessité de dormir chaque jour à un endroit différent, il aura gagné sa première campagne.

Soixante ans plus tard, il s'est battu contre sa deuxième campagne de résistance à la maladie, avec toujours autant de pugnacité.

Il repose désormais en lisière du Carré militaire Rabelais.

Ouverture de la première épicerie solidaire

En lien avec la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'association Terre'Anoe gère la première épicerie solidaire de Saint-Maur. Inaugurée le 30 novembre dernier par le Député-Maire Sylvain Berrios, cette structure vient en aide aux personnes en situation de grande précarité, en leur offrant un accès à des produits de base à prix très réduits.



Fruits et légumes, conserves, produits d'hygiène et d'entretien de la maison...

L'épicerie solidaire de Saint-Maur a en apparence tout d'une épicerie classique. A la différence qu'elle est tenue par les bénévoles de l'association Terre'Anoe et que les prix pratiqués sont particulièrement bas. « Les bénéficiaires paient en moyenne 10% du prix normal », précise son président Maurice de Briançon.

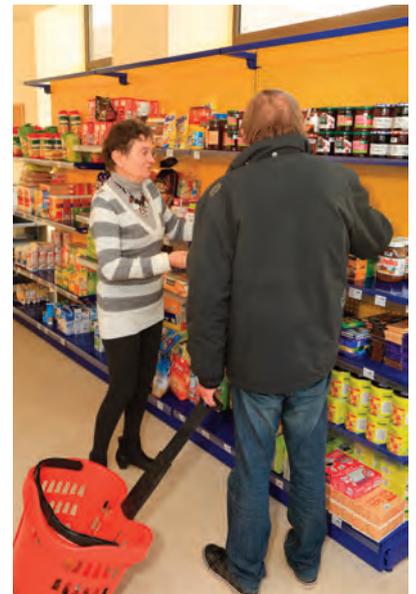
C'est d'ailleurs le principe de l'épicerie solidaire : grâce à des collectes organisées auprès des particuliers et des partenariats avec des enseignes locales, Terre'Anoe parvient à proposer aux bénéficiaires du dispositif une grande variété de produits de consommation courante à moindre coût.

Un soutien précieux pour les personnes en difficulté

Ouverte depuis quelques semaines au 62 boulevard de Créteil, la nouvelle structure est prévue pour prendre en charge 50 bénéficiaires, pour une durée d'environ quatre mois. « Ce sont des personnes fragilisées ou exclues orientées par les services sociaux de la Ville à la suite d'une demande d'aide et après accord de la commission d'accès installée par le CCAS », poursuit Maurice de Briançon. Une aide temporaire mais essentielle pour faire face à certaines dettes ou s'en sortir en attendant une ouverture de droit. « C'est un soutien important » comme le confie Jean, qui touche actuellement le RSA.

Un espace de convivialité

« Les fins de mois sont bien souvent angoissantes. Là, j'ai dû gérer des frais imprévus dus à une fuite d'eau. Avec cette aide, je me sens moins laissé à l'abandon », poursuit le Saint-Maurien. Deux fois par semaine, les bénévoles de Terre'Anoe se tiennent disponibles pour recevoir les bénéficiaires au sein de l'épicerie solidaire. L'accès se fait en libre-service, chacun prenant son caddie et choisissant les produits de son choix. Mais on prend aussi le temps de discuter. « L'équipe est chaleureuse et je me rends compte que je ne suis pas seul dans cette situation », reprend Jean. Chaque bénéficiaire est suivi dans le dispositif par un référent social, afin de l'aider à devenir autonome et à sortir d'une situation d'isolement et de dénuement.



Remise des colis de Noël aux seniors de la ville

Mercredi 14 décembre - Bloc de foie gras, demi-bouteille de champagne, friandises, accompagnés d'un plaid en cadeau... A chaque fin d'année, un colis de Noël est offert aux seniors de plus de 80 ans, par le Centre communal d'action sociale. Associés à cette initiative, ce sont les petits Saint-Mauriens du Conseil Municipal des Enfants, accompagnés d'élus, qui ont participé à la remise le 14 décembre dernier. La distribution se tenait en Mairie, mais aussi sur quatre autres sites de la commune : maisons de quartier de Champignol et de La Varenne puis aux Résidences Autonomie de La Pie et de J. Du Bellay.

Plus d'infos : pour les bénéficiaires n'ayant pu être présents le jour de la remise, il est encore possible de retirer son colis de Noël au Centre communal d'action sociale.

Ouvert lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45, jeudi de 13h30 à 17h45 et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.

CCAS : 01 45 11 65 51

BIENVENUE aux nouveaux commerçants



Café de Paris
81, avenue du Bac
01 48 83 10 63 (rénovation)
La Varenne



Cartridge World
(changement de propriétaire)
87 rue Lafayette - 06 07 51 74 33
Champignol



Clin d'oeil
3, avenue de la république
01 48 85 54 85
Adamville



Consulting fiscal
53, avenue Carnot
01 82 39 16 60
Adamville



Foodog's
64/66, avenue du Bac
01 48 76 95 60
La Varenne



Le Délice des Balkans
66ter, boulevard des Mûriers
06 25 15 24 05
Les Mûriers



Les Ateliers du Cheveu (rénovation)
15, rue Baratte Cholet - 01 48 83 65 15
Adamville



Potager Bio
16, avenue Charles de Gaulle
Adamville



Repto
84, avenue Victor Hugo - 09 81 05 39 49
Adamville

Osez avec Saint-Maur Entreprendre

Bien connue grâce au Meeting point, Saint-Maur Entreprendre (SME) organise aussi tout au long de l'année de nombreux rendez-vous à destination des chefs d'entreprise. L'association saint-maurienne a par ailleurs édité un ouvrage « Osez la reconversion » pour tous ceux qui souhaitent prendre un nouveau chemin dans leur carrière en entreprenant.

Fournir les clés pour fonder, gérer ou booster son entreprise ou bien créer les opportunités pour renforcer son réseau... Composée d'environ 85 entrepreneurs vivant ou travaillant à Saint-Maur, SME participe de différentes façons au dynamisme économique local. Parmi ses activités : le B2B deux fois par mois « des rendez-vous récurrents pour faire du business », précise Emmanuel Denner, le président de l'association. Puis, sont organisés régulièrement des débats et tables rondes autour de l'entrepreneuriat au féminin, « jeune et entreprendre » ou encore des sujets au cœur de la vie entrepreneuriale tels que la loi de finances 2017 ou la responsabilité sociétale des entreprises. Pour accompagner ceux qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise, l'association SME a même édité un ouvrage l'an passé, un recueil d'expériences d'entrepreneurs qui ont osé. « Des témoignages sans langue de bois, qui explorent les différentes étapes de l'entrepreneuriat, du déclic à la réussite », souligne Emmanuel Denner.

www.saintmaurentreprendre.fr



Silver Beard
54, boulevard de Créteil
01 45 14 54 13
Adamville



Tacos'y
28, rue du Four
06 30 53 67 24
Vieux Saint-Maur



EDAS
13 avenue de l'Alma
01 77 23 85 63
Les Mûriers

Les prochains rendez-vous de SME

- Mercredi 18 janvier à 19 h : Parlez-vous RSE (responsabilités sociétales des entreprises) ?
- Jeudi 19 janvier à 19h : Etre jeune et entreprendre avec Les rendez-vous écoles & entreprises à Saint-Maur (REE)
- Mercredi 25 janvier à 19h : Dîner débat Loi de Finance 2017
- Vendredi 28 avril à 19h : Soirée entre femmes entrepreneurs



Nos commerçants ont du talent

La Cabosse gourmande primée pour son chocolat

À plusieurs reprises récompensé, l'artisan chocolatier saint-maurien Dominique Rioblanc a de nouveau reçu une distinction pour son savoir-faire. Le Club des croqueurs de chocolat lui a remis la Tablette d'or pour la saison 2016/2017 lors du dernier Salon du chocolat de Paris. Un des secrets des délicieux chocolats de la Cabosse gourmande ? La sélection de fèves de grande qualité de provenances diverses : Ghana, Côte d'Ivoire, Venezuela ou encore Pérou.

Dominique Rioblanc a d'ailleurs été reçu en novembre dernier à l'Ambassade du Pérou pour faire déguster ses créations élaborées à partir de fèves de cacao péruviennes.



TROUBLES DE LA MÉMOIRE D'UN PROCHE ? L'accueil de jour apporte soutien et accompagnement...

**ACCUEIL
DE JOUR**
3 SITES EN VAL DE MARNE



LES OBJECTIFS

- **Maintenir l'autonomie** de la personne dans les gestes de la vie quotidienne
- **Maintenir le lien social**
- **Travailler autour de la mémoire et de l'orientation** en fonction des capacités de chacun
- Importance de **la prise de plaisir**, travailler sur l'estime de soi
- **Accueil, soutien, loisirs pour l'entourage**

- Résidence de l'Abbaye à Saint Maur • 01 55 12 17 20
- Résidence des Bords de Marne à Bonneuil • 01 45 13 91 20
- Résidence de la Cité Verte à Sucy • 01 56 73 20 40



Votre magazine
municipal

Infos

Saint-Maur



LUMIÈRES SUR NOËL

Mapping vidéo

à l'Hôtel de Ville
Dimanche 18 décembre
p.41

N°77
Décembre 2016

SM

**POUR VOTRE
ANNONCE PUBLICITAIRE
DANS LE
SAINT-MAUR INFOS
MERCİ DE CONTACTER
LE SERVICE
COMMUNICATION**

AU 01 45 11 65 39

Marché de Saint-Maur-Créteil : c'est encore mieux le soir !

Nouvelle dynamique pour le marché de Saint-Maur-Créteil. Les premiers effets du passage en nocturne depuis le 2 décembre se font déjà sentir auprès des commerçants. Et les riverains sont ravis.

« Avec le déplacement du marché rue du Pont de Créteil au printemps dernier, je perdais tellement de chiffre d'affaires que j'avais décidé de ne plus venir le mardi. J'envisageais même de trouver un autre emplacement pour le vendredi. Il était temps qu'une solution soit trouvée », confie Rémy. Volait sur le marché de Saint-Maur-Créteil depuis 4 ans, ce commerçant se réjouit du passage en nocturne du marché. En seulement quelques semaines, il a déjà constaté une belle remontée de la fréquentation « +20 % ! En soirée, c'est aussi une clientèle nouvelle, qui vient à la sortie du travail, plus jeune et familiale, avec des besoins d'achats plus importants », remarque-t-il.

Des commerçants plus nombreux

Du côté des riverains, ce nouveau créneau est tout aussi apprécié. « Je ne pouvais plus m'y rendre le matin, à cause de mon travail. Le soir, c'est mieux, ça permet de prendre le temps de flâner », souligne Bernadette. De nouveaux horaires mais aussi davantage de commerçants. «



Je suis agréablement surprise de la quantité et de la variété des commerçants. Au moins maintenant, on a le choix dans les produits », lance Martine, une habituée du marché de Saint-Maur-Créteil. « C'est vrai qu'avant, on ne trouvait plus grand-chose », reprend son amie Marie-France. Aujourd'hui, le marché de Saint-Maur-Créteil compte en effet une vingtaine d'emplacements, dont un large choix de commerces de bouche et traiteur.

Mardi et vendredi de 16h à 20h - Rue du Pont-de-Créteil, entre l'avenue Noël et la rue Traversière

Bientôt une boutique éphémère à Saint-Maur

Afin de redynamiser le tissu commercial et soutenir l'artisanat local, la Ville va créer sa première boutique éphémère, dans le quartier de la Varenne. Ouverture prévue en février, mais il est possible de faire vos demandes de réservation dès maintenant.

C'est un nouveau lieu qui devrait attirer les curieux ! Décoration d'intérieur, bijoux, vêtements, créations artisanales et artistiques... Située au 92 bis, avenue du Bac, la future boutique éphémère promet de belles découvertes. « Pour les créateurs, artisans et artistes, c'est surtout la possibilité de louer un lieu de vente et d'exposition sur une courte durée - d'une semaine à trois mois maximum - pour se faire connaître », souligne Yasmine Camara, Marie-adjointe déléguée au commerce. Le concept peut aussi convenir aux personnes souhaitant ouvrir un commerce, qui peuvent ainsi tester leur idée au sein d'une boutique pilote.

Un lieu idéal pour les créateurs, artistes et artisans locaux

Pour permettre à ce beau projet de voir le jour, la Ville a repris le bail des locaux de l'ancienne bijouterie-horlogerie, fermée depuis plusieurs années, et effectué cet automne l'ensemble des aménagements nécessaires pour accueillir dans les meilleures conditions les futurs locataires « éphémères ». Inaugurée en février, les réservations de cette boutique sont déjà ouvertes pour ceux qui souhaiteraient la louer. Seul ou à plusieurs : la boutique peut en effet être partagée entre différents exposants, trois au maximum.

Informations et location auprès du service économique
27, rue du Port-au-Fouarre - 01 45 11 65 34
Boutique éphémère : 92 bis, avenue du Bac – La Varenne



Coup de pouce aux athlètes de haut niveau

Par leurs performances, ils portent haut les couleurs de Saint-Maur, aux niveaux européen et mondial. 13 sportifs saint-mauriens viennent de signer en décembre une convention de performance et ont reçu une aide financière de la Ville.

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville soutient les clubs et associations du territoire, mais pas seulement. Au travers d'une convention de performance, elle décide aussi de verser une subvention à des sportifs individuels classés sur les listes ministérielles de haut niveau. Une aide financière, allant de 1000 à 5000 euros, afin de permettre à ces athlètes de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions. Il s'agit en effet pour la municipalité de les aider à poursuivre leur progression vers le plus haut niveau.



- ▶ Benjamin AUFFRET
(VGA – Plongeon)
- ▶ Antoine CATEL
(VGA – Plongeon)
- ▶ Clara DELLA VEDOVA
(VGA – Plongeon)
- ▶ Alais KALONJI - (VGA – Plongeon)
- ▶ Loïs SZYMCZAK - (VGA – Plongeon)
- ▶ Alexandre BLASZYCK
(VGA – Escrime)
- ▶ Vèrène FRITSCH VINSON
(VGA Tennis de table)
- ▶ Mamadou DIABIRA BAKARY
(VGA – Boxe anglaise)
- ▶ Elias FRIHAS - (VGA – Boxe anglaise)
- ▶ Kévin LELE SADJO
(VGA – Boxe anglaise)
- ▶ Bernardin KINGUE MATAM
(VGA – Haltérophilie)
- ▶ Redon MANUSHI
(VGA – Haltérophilie)
- ▶ Killian ARNOU MEUNIER
(VGA – Haltérophilie)

Gwladys Épangue : « Tout commence et tout finit »

Après 17 ans de compétition, Gwladys Épangue, licenciée à Saint-Maur depuis 2002, vient de mettre un terme à sa carrière de sportive de haut niveau. C'est dans un message diffusé sur les réseaux sociaux que la multiple championne de taekwondo a fait part de cette nouvelle.



« Une page nouvelle du livre de ma vie s'écrit, à moi d'en faire une histoire extraordinaire », écrit Gwladys Épangue sur son compte Instagram le 29 novembre. On ne reverra plus la taekwondoïste du Djoson Tae Kwon Do Saint-Maur sur les aires de combat, « mais autour », comme le précise-t-elle.

Après dix-sept années de combat, Gwladys se retire de la compétition. La jeune athlète de 33 ans ne prend pas pour autant ses distances avec le taekwondo, puisqu'elle annonce avoir pris de nouvelles fonctions dans le domaine de la communication auprès de l'équipe fédérale. « Il me tient à cœur de contribuer à rendre à mon sport et à ma fédération tout ce qu'il m'a été apporté pendant ces longues années. Je veux être au service de cette institution et contribuer à son rayonnement sur le plan national et international », poursuit-elle.

Un parcours fulgurant

Licenciée au Djoson Tae Kwon Do Saint-Maur depuis 2002, Gwladys laisse une trace mémorable à Saint-Maur : médaillée

de bronze aux JO de Pékin en 2008, double championne du monde en 2009 et 2011, elle s'est aussi distinguée aux Championnats du monde en mai 2015 (médaillon d'argent) puis décroche l'or un mois plus tard aux Jeux Européens. Sélectionnée aux derniers JO pour représenter la France dans la catégorie des +67 kg, Gwladys est partie cet été pour Rio. Mais difficile pour la battante de réitérer l'exploit de Pékin. Contrainte d'être opérée du genou gauche en 2015, elle ne peut reprendre son entraînement qu'en mai dernier. Pas de médaille cette fois-ci mais Gwladys parvient toutefois, malgré une préparation olympique écourtée, à terminer au pied du podium. Une page qui se tourne, mais « sans aucune frustration », confiait-elle au quotidien *L'Equipe*. Et d'ajouter sur son compte Instagram : « il me semble important de dire merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à mes performances et à celles qui m'ont tendu la main et qui m'ont soutenue lorsque j'ai rencontré l'échec ».

Nous vous souhaitons une belle continuation, Gwladys !

STELLA BADMINTON : EN FAMILLE !

27 novembre 2016 - La 4^{ème} édition de la Stella Bad Family's day a réuni de nombreux passionnés de badminton, de tous niveaux et toutes générations confondues. Rassemblés autour d'ateliers d'initiation, de matchs amicaux (et familiaux) et tournois à thèmes, les Saint-Mauriens, licenciés et non-licenciés, ont pu partager un moment convivial entre deux lancers de volant.



Le Festival Ciné Junior fait une halte à Saint-Maur

Du 25 janvier au 7 février, les petits Saint-Mauriens ont rendez-vous avec le 7ème art ! Le cinéma municipal Le Lido et la médiathèque Germaine-Tillion participent au Festival international de cinéma jeune public Ciné Junior.

Permettre aux enfants et adolescents du département de découvrir des films français et étrangers de qualité, des inédits ou des œuvres plus anciennes dont les cinémas ne peuvent plus disposer facilement. C'est l'ambition du Festival Ciné Junior. Depuis 27 ans, l'association Cinéma Public organise chaque année ce festival, qui se déroule dans 22 salles de cinéma publiques et 10 médiathèques du Val-de-Marne. Le Festival Ciné Junior contribue ainsi à aider la diffusion des films pouvant participer à un véritable éveil artistique du jeune public.

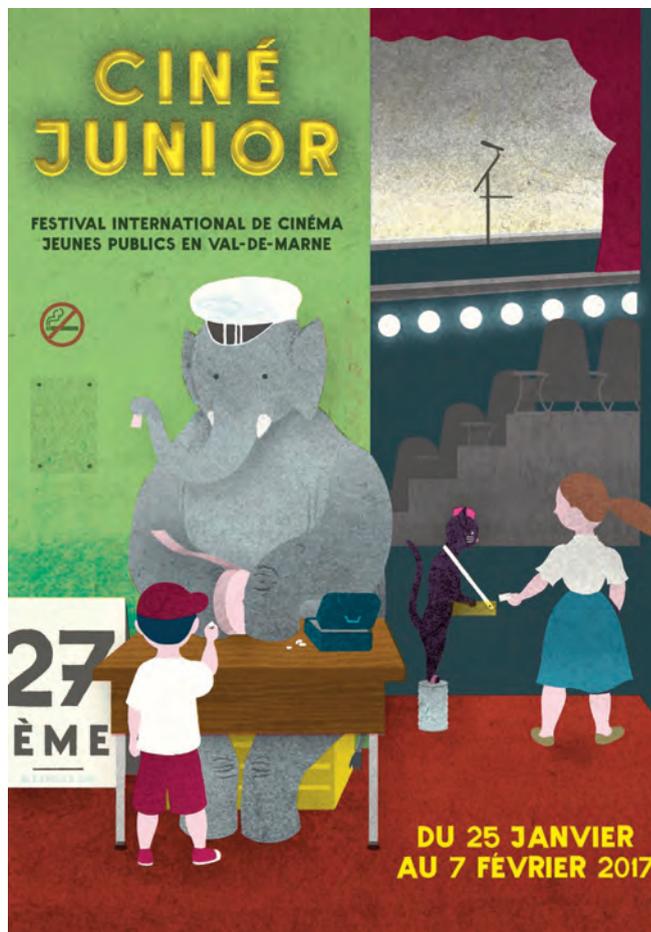
A Saint-Maur, Le Lido y participe pour la deuxième année : le cinéma accueillera des classes de maternelle, de primaire, de collège et de lycée, qui auront l'occasion de visionner une trentaine de courts et longs métrages faisant partie de la sélection des films en compétition du Festival Ciné Junior ainsi qu'un programme de courts et longs métrages sur la thématique « regarder la musique ». Les enfants des crèches auront également droit, pour la première fois, à leurs mini-séances de cinéma ! Et pour prolonger les projections, des animations festives et des rencontres avec des équipes de film seront organisées.

Enfin, **pour la première fois, la médiathèque Germaine-Tillion se joindra à l'évènement pour cette édition 2017.** En partenariat avec Le Lido, la structure organisera un atelier "flipbook", pour s'initier au dessin animé traditionnel, animé par le réalisateur de films d'animation Nicolas Bianco-Levrin, samedi 28 janvier à 10 h pour les 6-12 ans (sur inscription). Toujours dans le cadre du Festival Ciné Junior, une animation « Musiques du monde » sera par ailleurs proposée aux enfants dès l'âge de 7 ans, par le pôle image et son de la médiathèque mercredi 1er février à 15h30 (sur inscription, dès le 21 janvier).

Festival Ciné Junior, du 25 janvier au 7 février

Le Lido, Place Jacques Tati, 70 avenue de la République – 01 42 83 87 49

Médiathèque Germaine-Tillion, 23, avenue Henri Martin – 01 48 86 74 44



Le festival du court-métrage de Saint-Maur rayonne à travers la France

Le festival du court-métrage « Sur les pas de mon oncle » fait parler de lui dans la presse ! L'évènement a été cité en novembre dans un article du quotidien régional *Ouest France* consacré à l'équipe de *Souffrance d'esclaves*, un documentaire sur le thème de la traite négrière, qui a reçu le prix du Jeune réalisateur lors de la dernière édition du festival du court-métrage de Saint-Maur.

Ce projet interdisciplinaire, mené par les élèves d'une classe de 4^{ème} du collège Françoise Dolto à Pacé (Ille-et-Vilaine), a su convaincre les membres du jury présidé, rappelons-le, par Olivier Nakache.

Festival du court-métrage de Saint-Maur, en partenariat avec la Griffre Noire, Hiventy (pour le Grand Prix du festival) et BNP Paribas (pour son prix coup de cœur du public).

Le court métrage se transforme en premier prix

Publié le 17/11/2016 à 01:04

Écouter



Facebook Twitter Google+ Lire le journal numérique

Au collège Dolto, la classe de 4e Césaire a réalisé un court métrage intitulé *Souffrance d'esclaves* sur le thème de la traite négrière (Ouest-France 28 avril 2016).

Le projet interdisciplinaire a été conduit tout au long de l'année conjointement avec les professeurs Dann Leroux (Français), Corinne Gregov (Arts Plastiques), Frédérique Collet (histoire-géographie) et Mickaël Lemond (musique). Tous les collégiens, maintenant en classe de troisième, ont été récompensés au-delà de leurs espérances, puisqu'ils ont remporté mi-octobre le prix du Jeune réalisateur du Festival de cinéma de Saint-Maur-des-Fossés, dont le jury était présidé par Olivier Nakache, réalisateur du film *Intouchables*.

La vente annuelle des artistes devient « Partage des arts à Saint-Maur »

Un nouveau nom mais une formule qui reste la même : une journée de partage et de solidarité qui réunira à nouveau une centaine d'artistes et artisans au sein de l'Hôtel de Ville. Rendez-vous dimanche 22 janvier pour cette expo-vente caritative.

Photographie, street art, sculpture, peinture, musique... Les arts seront représentés dans toute leur diversité lors de Partage des arts à Saint-Maur, « un nouveau nom qui correspond mieux à notre manifestation », précisent Isabelle Foncin et Blanche Rochet, présidente et trésorière de l'association Partage et arts pluriels, qui coordonne l'évènement. Plus qu'une expo-vente, Partage des arts à Saint-Maur se veut en effet un rendez-vous solidaire. « Pour chaque œuvre achetée, 20% de la vente revient à une association ». Les acquéreurs pourront ainsi choisir de soutenir l'association Terre'Anoé - qui gère la toute nouvelle épicerie solidaire à Saint-Maur (voir page 31) - ou bien l'association Les enfants du Mékong qui œuvre pour l'agrandissement d'une école dans le village de Battaambang au Cambodge.

Tout en musique

L'art, mais aussi l'artisanat d'art seront à l'honneur, avec cette année un salon spécialement dédié aux créations artisanales. L'occasion idéale pour artistes et artisans, principalement saint-mauriens, de faire connaître leurs œuvres. « Cette manifestation est vraiment à l'image de Saint-Maur, une ville de métiers d'art, qui compte un grand nombre d'artistes. L'an passé, j'avais exposé mes peintures pour la première fois, j'en garde un souvenir émouvant. Cette année, je vais faire découvrir mes vitraux », se réjouit Juliette, tout récemment primée Jeune talent des métiers d'arts et de la création au Carrousel du Louvre. Côté musique, les notes résonneront toute la journée dans l'Hôtel de ville, puisqu'un concert sera donné toutes les heures, salle des mariages, par l'association les Offrandes musicales, avec la participation des élèves du conservatoire.

Les salons de la Mairie revisités

Nouveautés cette année : le salon bleu de la mairie transformé durant tout l'après-midi en salon de thé ou encore la possibilité de faire customiser t-shirt et tote bag par des artistes saint-mauriens. L'ensemble des bénéfices récoltés pour ces prestations sera entièrement reversé aux Enfants du Mékong. Enfin, n'hésitez pas non plus à provoquer la chance lors de la tombola du Partage des arts à Saint-Maur : plus d'une centaine de lots sont à gagner, dont une trentaine d'œuvres gracieusement données par les artistes participants.

Dimanche 22 janvier, à l'Hôtel de ville, de 10h à 19h - Entrée libre

**EXPO VENTE
D'ŒUVRES D'ARTISTES**
Au profit des associations
Enfants du Mékong et Terre'anoé

**LES OFFRANDES
MUSICALES**
Au profit de
"A l'école de T.E.D. et ses amis"

**DIMANCHE
22 JANVIER 2017**
de 10h à 19h - Entrée libre

PARTAGE DES ARTS
MAIRIE DE SAINT-MAUR
Coordonnée par l'Association Partage et Arts pluriels avec le soutien de la Ville de Saint-Maur

**TOMBOLA
STREET ART**

Logos: SM (Saint-Maur), Les Offrandes Musicales, Enfants du Mékong, Terre'anoé, and a small house icon.

L'année musicale du C.R.R. se poursuit

2017 s'installe avec, au programme, une série de concerts intitulée *Aimez vous Brahms ?*

Elle débute le vendredi 13 janvier à 20h30 par un concert de piano à 4 mains à l'auditorium du conservatoire (Danses hongroises de Brahms, oeuvres de Dvorak et Kurtag) avec Cécile Hugonnard-Roche et Romano Pallottini.

Réservations au 01 48 83 14 67

Retrait des billets au conservatoire le soir du concert

Prix des places : plein tarif 15€, abonnés au théâtre 10€, jeunes de moins de 26 ans : 8€

Demandez la suite du programme !

SAMEDI 14 JANVIER

Une journée consacrée à la contrebasse :

CONVENTION DE LA CONTREBASSE

Conférences, concerts et rencontres ponctueront cette journée.

Renseignement au 01 48 83 14 67

SAXIANA PRÉSENTE

LES FOLLES JOURNÉES DU SAXOPHONE 2017

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS / NOISIEL

LES 14, 15, 20 & 21 JANVIER 2017

CONCERTS, CABARET, MASTER-CLASSE & RENCONTRES

Paris Vallée de la Marne
SAINT-MAUR & NOISIEL

<https://saxiana.com>

LES 14, 20 ET 21 JANVIER 2017

Les folles journées du saxophone

Samedi 14 janvier

Salle des fêtes de la mairie - 19h
Dans le cadre des folles journées du saxophone

Soirée Cabaret

La magie entre en scène, avec l'Association Les Magiciens du Cœur, accompagnée par les classes de saxophone de Nicolas Prost et de violoncelle de Christophe Oudin

Réservations au 06 87 08 09 42 ou saxiana@free.fr

Prix des places : 8€

Vendredi 20 janvier 2017

Auditorium Jean-Philippe Rameau - entrée libre

17 h - Master class de Jérôme Laran, concertiste

20h30 - Concert

Le Saxophone se la joue « classique » par le Trio Saxiana et Jérôme Laran (saxophones et piano)

Samedi 21 janvier 15h

Concert à l'Auditorium Jean-Philippe Rameau
entrée libre

MAGIE & MUSIQUE

SAMEDI 14 JANVIER

Magicos, Saxos, Cellos & Cie

avec les Magiciens du Cœur & les jeunes Violoncellistes et Saxophonistes du CRR

SOIRÉE CABARET – à 19h

SAINT MAUR
salle des fêtes de la Mairie

ENTRÉES : 8 € / RESERVATION OBLIGATOIRE
06 87 08 09 42 - SAXIANA@FREE.FR

Tutti Sax !

Avec **Le Trio Soledad** (saxophone guitare percussions) suivi par une interprétation grandiose d'une pièce de Franck Tortiller « *laloue* »

Grand Ensemble Régional de Saxophones, Percussions et Jazz section envahiront la scène de l'auditorium, sous la direction de Nicolas Prost.

« Objectifs Saint-Maur, regards de photographes »

L'exposition « Objectifs Saint-Maur, regards de photographes » présente les travaux de 14 photographes saint-mauriens, jusqu'au 27 janvier dans les jardins de l'Hôtel de ville.

Comment l'œil exercé du photographe perçoit-il la ville ?

La sélection de vingt-sept images répond à cette interrogation et illustre la perception que ces photographes, professionnels et amateurs, ont de Saint-Maur.

Chacun affirme ses convictions esthétiques, le plus souvent dès la prise de vue, et offre sa vision de l'environnement qu'il côtoie, des émotions qu'il y rencontre.

Loin du tumulte de la ville, une place de choix est laissée à la poésie, à des visions intemporelles dans des déambulations au fil des quartiers.

Les photographies présentées sont à l'origine issues de toutes les techniques, numériques ou argentiques, et certaines recomposées dans d'insolites montages.



«Saint-Maur-des-Fossés en hiver», l'une des photographies présentées dans le cadre de l'exposition, par Philippe Deslous-Droopy

Peintures et broderies s'exposent aux Ateliers d'art



Les 21 et 22 janvier, les Ateliers d'Art accueillent de 10 h à 19 h 30 une exposition originale mêlant des incrustations de broderies de Paule Lanneau «Bionica» sur des aquarelles de Claudine Panis «Giclo» et des peintures de Jeanne Saumier. Des techniques artistiques étonnantes à découvrir pendant ces deux jours. Peintures à l'huile, à l'eau, ou à l'acrylique, aiguille et crochet de Luneville, voici quelques outils pour réaliser avec la plus grande minutie les œuvres qui seront exposées.



Samedi 21 et dimanche 22 janvier
Ateliers d'art - 5 ter, avenue du Bac

Saint-Maur Infos janvier 2017 n°78



RGE
RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT

16, avenue François Adam
94100 SAINT-MAUR



INSTALLATION



ENTRETIEN



DÉPANNAGE

DE CHAUDIÈRES
CHAUFFE-EAU AU GAZ

01 48 89 66 44

 **FRISQUET**

 **e.l.m. leblanc**

 **Chaffoteaux**
La chaleur tout simplement

 **Saunier Duval**

 **Vaillant**

De Dietrich 



Pour un habitat éco-efficace



BANQUE Solfea



L'ÉLÉGANCE À LA FRANÇAISE



En choisissant Storistes de France, vous optez pour un accompagnement et des solutions sur-mesure, des matériaux de qualité et l'assurance d'une fabrication française. De plus, en ce moment, vous profitez d'une réduction de 25% sur l'ensemble des produits. Découvrez toutes nos gammes et inspirations sur storistes-de-france.com

storistes-de-france.com



DU 23 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2017

-25%

SUR LES FENÊTRES,
STORES,
VOLETS ET PORTES.*

+

30%

DE CRÉDIT D'IMPÔT
SUR LES FENÊTRES,
VOLETS ET PORTES.**

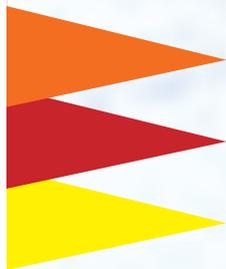
* Offre valable sur tous les produits à la marque Storistes de France du catalogue 2017, hors portes blindées Picard Serrures, pour un minimum d'achat de 600 € TTC hors pose, sur les devis acceptés et les commandes passées du 23/01 au 06/02/2017 inclus, dans les points de vente participants. Offre non cumulable avec les promotions en cours au moment de la commande. Selon législation en vigueur. Illustration non contractuelle.



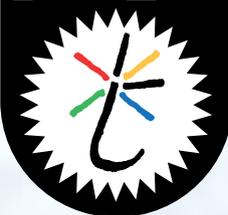
86 boulevard de Créteil
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
Tél. 01 45 11 86 02 - Fax 01 48 83 68 82

contact@storesfilms.fr
www.storesfilms.fr

 **STORISTES
DE FRANCE**
Fenêtres Stores Volets



théâtre de
saint-maur



création www.igatine-graph.com

EVITA amour, gloire etc...



THÉÂTRE HISTORIQUE

TARIFS PLEIN 18 € / ABONNÉ 13 € / JEUNE 8 €

JANVIER VENDREDI 20 À 19H
SAMEDI 21 À 20H30 / DIMANCHE 22 À 15H30

Adulée par certains, haïe par d'autres, aujourd'hui encore Eva Perón (1919-1952) divise les Argentins. Alors, qui était vraiment Eva Duarte, comédienne issue d'un milieu modeste devenue l'épouse de Juan Perón, président de la République argentine ? Pour tenter de le comprendre, Stephan Druet a imaginé ce spectacle où le coiffeur et confidant d'Evita retrace devant nous le parcours d'une femme fascinante jusque dans ses contradictions. Jusque dans la maladie, jusqu'à la mort. Dans une immense et magnifique robe blanche, perruque blonde, maquillage subtil, Sebastião Galeota réalise une formidable performance. Il ne raconte pas, il ne joue pas, il est Eva Perón ! Télérama

Écriture et mise en scène **Stéphane Druet**
Avec **Sebastião Galeota**

LAPIDÉE



THÉÂTRE DRAMATIQUE

TARIFS PLEIN 18 € / ABONNÉ 13 € / JEUNE 8 €

JANVIER VENDREDI 27 À 19H
SAMEDI 28 À 20H30 / DIMANCHE 29 À 15H30

L'urgence tient dans le propos qui est de démontrer que les pires actes peuvent être commis et justifiés au nom de la religion. Vaucluse matin

Il s'agit d'une histoire d'amour entre un Yéménite, Abdul et une Néerlandaise, Aneke qui décide d'aller vivre au Yémen. Après un mariage et deux enfants, les pressions familiales et sociales amènent Abdul à prendre une seconde femme, qu'Aneke désavoue publiquement. Autour de pressions familiales dans lesquelles Aneke refuse de se laisser enfermer, Abdul radicalise ses positions et ses comportements.

Écriture, mise en scène et lumières **Jean Chollet-Naguel**
Avec **Nathalie Pfeiffer, Pauline Klaus, Karim Bouziouane**
Voix off **Roland Giraud**

MARCO POLO ET L'HIRONDELLE DU KHAN

CRÉATION 2016
EN RÉSIDENCE AU THÉÂTRE DE SAINT-MAUR



THÉÂTRE AVENTURE

TARIFS PLEIN 28 € / ABONNÉ 23 € / JEUNE 10 €

FÉVRIER VENDREDI 3 À 20H30

Sublime. Porté par une superbe mise en scène sonore et magnifié par un jeu de lumière ajusté avec une précision horlogère. Marco Polo méritait qu'on raconte son histoire. Avec Éric Bouvron, il a trouvé son plus fidèle porte-parole ! Le Point

Après avoir parcouru l'univers fascinant des steppes afghanes dans sa dernière création "Les Cavaliers" de Joseph Kessel, Éric Bouvron nous emmène en Mongolie et en Chine, sur les traces de Marco Polo et de Kublai Khan, incroyable conquérant fou et meurtrier. Un spectacle d'aventure où la musique, le chant lyrique et le texte s'entremêlent pour solliciter l'imaginaire du spectateur.

Écriture et mise en scène **Éric Bouvron**, Molière du Théâtre Privé 2016 pour « Les Cavaliers » Avec **Jade Phan-Gia, Kamel Isker, Laurent Maurel et Ganchimeg Sandag, Bouzhigmaa Santaro** (musiciennes, chanteuses), **Cecilia Meltzer** (chanteuse mezzo-soprano) et **Didier Simone** (musicien et créateur sonore)

À DÉCOUVRIR AUSSI...

Théâtrorlab' / café philo
**LE COUPLE PEUT-IL ÊTRE
UNE AVENTURE PHILOSOPHIQUE ?**
Avec **Dominique Paquet**
samedi 21 janvier à 17h

Dimanche en famille :
LA PETITE FILLE AUX ALLUMETTES
Comédie musicale
dimanche 29 janvier à 17h

CRÉATION 2017 DU THÉÂTRE DE SAINT-MAUR

HISTOIRE DE NANA
Écriture et mise en scène
Florence Camoin d'après
"Nana" d'Émile Zola

Répétitions ouvertes au public - renseignements
auprès de **Dominique Panel** au 01 48 89 22 11

www.theatresaintmaur.com
20 rue de la liberté 94100 / 01 48 89 99 10

RESTEZ INFORMÉ **WWW.THEATRESAINTEMAUR.COM**

Achetez vos billets en ligne pour toute la saison / Retrouvez toutes les photos et vidéos des spectacles / Découvrez les coulisses de nos créations et du Théâtre / Inscrivez-vous à notre newsletter / Likez nos actus sur Facebook !

S.a.m.u. Est

TAILLES DES ARBRES EN MILIEU URBAIN

Tél : 01.39.20.95.51 – 06.07.58.78.39
samuest@hotmail.com

Siège Social : 12, Avenue de Chennevières - 94 210 LA VARENNE ST HILAIRE
Dépôt : 68 bis rue du Port au Fouarre - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES



SARL
MIRET

06 60 02 63 13
01 43 24 59 75

- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- COUVERTURE
- ÉTANCHÉITÉ
- TOITS TERRASSES
- CARRELAGE
- MAÇONNERIE
- INSTALLATION SANITAIRE
- SERVICE DÉPANNAGE

26, rue Jules Auffret - 94170 Le Perreux-sur-Marne
sarl.miret@gmail.com

Le magazine municipal
Infos

Saint-Maur
N 77
SM



**POUR VOTRE
ANNONCE PUBLICITAIRE
DANS LE
SAINT-MAUR INFOS
MERCİ DE CONTACTER
LE SERVICE
COMMUNICATION**

AU 01 45 11 65 39

LOUIS COUVERTURE

TUILE - ZINC - CUIVRE - ARDOISE - CHARPENTE
INSTALLATEUR CONSEIL **VELUX** AGRÉE 2003



30, rue de Rocroy

94100 SAINT MAUR

Tél. **01 41 81 17 69**
06 11 72 68 64

www.louiscouverture.com - louiscouverture94100@gmail.com

SIRET 348 351 131 - RM Saint-Maur - Code APE 4391B

Le Couvreur à la Hauteur

Garantie décennale Allianz @ 37380636



DM GESTION

Administrateur de biens

Un syndic proche de chez vous
et à votre écoute

7, Passage Monriot

94210 La Varenne Saint-Hilaire

TÉL : 01 55 97 15 05

FAX : 01 49 76 28 68

m.damota@dmgestion.fr



Vos repas livrés à domicile...

Livraison Quotidienne*

Cuisine Traditionnelle, formules Diététiques...

Déjeuner à la carte : **13,60€** ou 8,76 €*

Déjeuner Équilibre : **12,75€** ou 7,90 €*

*Après déduction fiscale



*Repas du week-end livrés le vendredi.

À la carte :

3 entrées,
3 plats
&
3 garnitures...

Et la vie devient
plus simple...



le Service au Quotidien LSQ

30, rue de la Varenne - 94100 Saint-Maur - www.service-quotidien.fr





SAISON
MUSICALE
FÉVRIER
À JUIN
2017

CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT
RÉGIONAL
DE SAINT-MAUR



01.48.83.14.67
ccc@mairie-saint-maur.com

www.saint-maur.com
VilleSaintMaur /  

Jeune public

Manège

« Carrousel des Chérubins »

JUSQU'AU DIMANCHE 5 MARS

Place d'Armes
Saint-Maur Animation
01 48 86 41 15

Lecture d'histoires par les bibliothécaires

Pour les enfants de 2-3 ans

MERCREDI 18 JANVIER À 10 H 30

Médiathèque Germaine Tillion
23, avenue Henri Martin
Inscription obligatoire
01 48 86 74 44

Ateliers pédagogiques gratuits pour les enfants

MERCREDI 18 JANVIER

De la gravure à l'impression, crée ton estampe !

pour les enfants de 5-8 ans À 14 H
pour les enfants de 9-12 ans À 16 H

Musée de Saint-Maur
Villa Médicis
5, rue Saint-Hilaire
inscription obligatoire
01 48 86 33 28

Manège « Mini Rex Car »

DU MARDI 31 JANVIER AU

MERCREDI 3 MAI

Place d'Adamville - Kennedy
Saint-Maur Animation
01 48 86 41 15

Manège « Mini Rex Car »

JUSQU'AU DIMANCHE 29 JANVIER

Parvis du RER de La Varenne
Saint-Maur Animation
01 48 86 41 15

Manège « Disco Baby »

JUSQU'AU MERCREDI 8 MARS

Place du 8 mai 1945
Saint-Maur Animation
01 48 86 41 15

Culture

Moment musical « La Voix »

DIMANCHE 15 JANVIER À 16 H

Les Ateliers d'Art
5ter, avenue du Bac
01 42 83 41 42

L'œuvre de Vermeer, entre silence et mystère par Lionel Cariou de Kerys

MARDI 17 JANVIER À 14 H

Conférence Université Pour Tous
Cinéma 4 Delta
81bis, avenue du Bac
01 48 89 21 22

Paul Bert par William Rostène

MARDI 17 JANVIER À 14 H 15

Conférence Culture et Découverte
Théâtre
20, rue de la Liberté
Réservations : 01 48 89 99 10

Visite commentée Pablo Flaiszman, Prix spécial du Maire de la Biennale de l'estampe 2015

SAMEDI 21 JANVIER À 15 H

MARDI 31 JANVIER À 12 H

SAMEDI 11 FÉVRIER À 15 H

Musée de Saint-Maur
Villa Médicis
5, rue Saint-Hilaire
01 48 86 33 28

Stage d'aquarelle

SAMEDI 21 ET 28 JANVIER ET 4 FÉVRIER DE 9 H 30 À 12 H 30

Les Ateliers d'art
5 ter, avenue du Bac
01 42 83 41 42

Rencontre/conférence sur les Indo-Européens avec Jean-Paul Demoule

SAMEDI 21 JANVIER À 15 H 30

Médiathèque Germaine Tillion
23, avenue Henri Martin
Inscription obligatoire
01 48 86 74 44

Partage des Arts

DIMANCHE 22 JANVIER

DE 10 H À 19 H

Partage et Arts Pluriels
Hôtel de Ville
partageartspluriels@gmail.com
Entrée libre

Saison d'orgue

MARDI 24 JANVIER À 20 H 30

Conservatoire
25, rue Krüger
01 48 83 14 67

Conférence d'histoire de l'Art

JEUDI 26 JANVIER À 18 H 30

Musée de Saint-Maur
Villa Médicis
5, rue Saint-Hilaire
01 48 86 33 28

Retrouvez toutes les manifestations associatives dans l'agenda du site de la Ville : www.saint-maur.com



La petite fille aux allumettes**DIMANCHE 29 JANVIER À 17 H**Théâtre
20, rue de la Liberté
01 48 89 99 10**Concert avec orchestre et soliste****DIMANCHE 29 JANVIER À 15 H****Chante-Marne**Eglise Saint-François-de-Sales
Place d'Adamville – Kennedy
06 86 10 09 87**Présentation d'instrument****« Les cordes »****DIMANCHE 29 JANVIER À 16 H**Les Ateliers d'Art
5 ter, avenue du Bac
01 42 83 41 42**Concert nouvel an Ensemble Allegro****DIMANCHE 29 JANVIER À 16 H**Jeunesse et culture protestante
42, avenue Joffre
06 13 43 50 95**Animation****Grand prix de Bridge****DIMANCHE 29 JANVIER À 14 H**Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
Saint-Maur Animation :
01 48 86 41 15**Vide-grenier du Lions Club Saint-Maur Doyen****DIMANCHE 12 MARS**Place des Marronniers
Inscriptions dès maintenant au
www.lcsaintmaurdoyen.org**Sport****Conférence sur l'équilibre en mouvement destinée aux personnes retraitées****JEUDI 12 JANVIER À 15 H**VGA - 8, avenue du Nord
Renseignements et inscriptions
au 01 82 39 06 40**2^e tour Championnat de France de nationale 1 et 2 masculin et féminin****SAMEDI 14 JANVIER DES 13 H****VGA Haltérophilie**Centre Sportif Brossolette
01 48 83 44 24**Atelier équilibre en mouvement pour les personnes retraitées : échauffements, parcours ...**

en 12 séances

LES 19, 26 JANVIER À 9H30**LES 2, 9, 23 FÉVRIER À 9H30****LES 2, 9, 16, 23, 30 MARS À****9H30****LES 6, 20 AVRIL À 9H30**Renseignements et inscriptions
au 01 82 39 06 40**Randonnée des Bagaudes****DIMANCHE 29 JANVIER****SMUS Cyclotourisme**Centre Hippique municipal à Marolles
01 48 83 74 96**Solidarité****Don du sang****LES 3 FÉVRIER****DE 14 H 30 À 19 H 30****ET 5 FÉVRIER DE 9 H À 13 H**

à l'Hôtel de Ville

Exposition**« Protohistoire en Val-de-Marne »****JUSQU'AU 8 FÉVRIER**Médiathèque Germaine Tillion
23, avenue Henri Martin
01 48 86 74 44**Pablo Flaiszman, Prix spécial du Maire de la Biennale de l'estampe 2015****JUSQU'AU DIMANCHE 12 FÉVRIER**Musée de Saint-Maur
Villa Médicis
5, rue Saint-Hilaire
01 48 86 33 28**Les rendez-vous de l'Abbaye « Flore de Pierre »****DU SAMEDI 14 JANVIER****AU DIMANCHE 19 MARS**Musée-Villa Médicis
5, rue Saint-Hilaire
01 48 86 33 28**« Les édifices religieux à Saint-Maur et alentour »****DU 16 JANVIER AU 17 FÉVRIER**Club photo de l'Université pour tous
Théâtre
20, rue de la Liberté
01 48 89 99 10**Exposition «La peinture en broderie»****SAMEDI 21 ET****DIMANCHE 22 JANVIER****DE 14 H À 18 H**Les Ateliers d'Art
5 ter, avenue du Bac
01 42 83 41 42

PABLO FLAISZMAN
PRIX SPÉCIAL DU MAIRE
DE LA BIENNALE DE L'ESTAMPE 2015



du 19 novembre 2016 au 12 février 2017

MUSÉE DE SAINT MAUR
VILLA MÉDICIS
5, rue Saint-Hilaire
01 48 86 33 28

Le club photo de
l'Université Pour Tous
de
Saint-Maur-des-Fossés
présente



Les édifices religieux de Saint-Maur-des-Fossés
et ses environs

Hall du théâtre de Saint-Maur
Du 16 janvier au 17 février 2017

MUSEE DE SAINT MAUR
VILLA MEDICIS

Midi au Musée
1 heure d'animations dans une classe

Prochaines animations
Mardi 17 janvier 2017 de 12 h à 13 h
Entrée Libre



Le samedi, Pablo Flaiszman

Musée de Saint-Maur, Villa Médicis
5, rue Saint-Hilaire
01 48 86 33 28

HALTÉROPHILIE
3^{ème} TOUR DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Samedi 14 janvier
A partir de 10h

ASPTT PROSOLETTE
HM MANGRES
CH EUXEROT
SHC BROSOLETTE
VGA SAINT MAUR

13H NATIONALE 2 HOMMES
15H NATIONALE 1 FEMMES
17H NATIONALE 1 HOMMES



ENTRÉE GRATUITE - BUVETTE

CENTRE BROSOLETTE - SAINT MAUR

MAJORITÉ MUNICIPALE

**Hélène Leraître**

Maire-Adjoint déléguée aux affaires sociales, aux relations avec le CCAS et au handicap

“SAINT-MAUR NOTRE CHOIX” (33 élus)

Épicerie solidaire : une solidarité de proximité

C’était un engagement de campagne de l’équipe municipale : une épicerie solidaire a ouvert fin novembre, pour venir en aide aux personnes en situation de précarité. Ce projet a fait l’objet de plusieurs mois de travail et a été mis en œuvre conjointement par la Ville, le Centre communal d’action sociale et l’association Terre’Anoé, créée pour cette occasion par des bénévoles.

Il permet de tendre la main aux personnes en difficulté, sans perdre de vue l’esprit de convivialité. Il présente aussi un volet d’accompagnement puisque chaque bénéficiaire est suivi par un référent social pour l’aider à sortir de son isolement.

Cette initiative est aussi l’illustration d’une tradition forte à Saint-Maur, pas toujours reconnue : celle de l’entraide entre les habitants. Les bénévoles concourent, par leur sourire, leur chaleur, et leur disponibilité, à faire barrage à la déshumanisation qui guette notre société. C’est une source de fierté pour la commune, et nous entendons continuer !

Notre mission sera complètement réussie lorsqu’un bénéficiaire deviendra bénévole de l’association.

Meilleurs vœux à tous les Saint-Mauriens et Saint-Mauriennes, avec une pensée particulière pour ceux que la vie a fragilisés.

OPPOSITION MUNICIPALE

**Pascale Luciani-Boyer**
Conseillère municipale

www.scoop.it/t/conseil-municipal-de-saint-m

“FIDÈLES À SAINT-MAUR” (7 élus)

2017 laissons du temps au temps

L’année 2016 qui s’achève aura été politiquement riche et nourrie en France et dans le monde. Source de tension et de crispation, également de surprises et donc d’inquiétudes ; une nouvelle année s’ouvre en 2017 avec une prévision d’échéances politiques successives au nombre de trois au moins pour nous Saint-Mauriens. Après l’élection présidentielle d’Avril-Mai 2017 lui succédera celle de Juin pour élire le Député (sous fond de cumul de mandats proscrit) puis en Septembre celle des Sénateurs. Dans un monde en profonde mutation sociétale, bousculé par les contraintes écologiques et l’impératif numérique, les adaptations nécessaires sont obligatoires, cependant nous manquons de temps

pour ce processus évolutif d’adaptation aux nouvelles conditions. Le temps est un ingrédient de stabilité au sein de grandes évolutions, et, force est de constater, l’accélération actuelle contradictoire à une mutation sans heurt et sans souffrance. Dans ce contexte de modification sociétale majeure, d’accélération des événements, pour cette année 2017, souhaitons nous un bien précieux s’il en est ...le temps. Le temps de la réflexion, le temps de la compréhension des mutations, le temps de vivre et de profiter des belles choses.

Bonne année 2017 à tous les Saint-Mauriennes et Saint-Mauriens, à ceux qui y résident, qui y travaillent ou y pratiquent leurs activités.

La Ville de Saint-Maur et la rédaction du Saint-Maur Infos ne sauraient être responsables des propos tenus qui n’engagent que leur auteur et ne sont assimilables à de la propagande électorale. Dans ce cas, il appartiendra au juge de l’élection d’en déterminer la portée et, le cas échéant, de les sanctionner.

OPPOSITION MUNICIPALE



Nicolas Clodong
Conseiller municipal

www.nicolasclodong.fr

“SAINT-MAUR DEMAIN, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SAINT-MAUR ET SES VILLAGES” (6 élus)

PLU : propositions restées lettre morte

Nous avons fait à plusieurs reprises une série de propositions pour améliorer le projet de PLU et versé une trentaine de pages de propositions à l'enquête publique. En Conseil municipal, malgré nos réserves et l'absence de réponses nous nous sommes abstenus afin de laisser une chance à l'engagement public du maire de prendre en compte certaines de ces propositions, en vain puisque le rapport soumis à l'EPT n'a rien retenu :

- Exclure de la densification les avenues secondaires (Condé, Bd de la Marne)
- Limiter l'emprise au sol
- Préserver des hauteurs maximum de 9m et de forts coefficients de végétalisation en zone pavillonnaire
- Reprendre l'intégralité de l'inventaire CAUE94 de 2007 pour protéger le patri-

moine bâti et non bâti remarquable

Nous ne faisons aucune nostalgie passiste sur le POS qui a longtemps préservé notre urbanisme village à taille humaine mais nous aspirons aussi à une véritable alternance intellectuelle et politique face à la pénalisation actuelle de l'habitat pavillonnaire et des espaces libres aux portes de Paris. Nous ne souhaitons pas voir nos pavillons disparaître sous les coups de pioches des promoteurs.

Nous pensions qu'à Saint-Maur, nous pouvions rester à la proue de ce noble combat, ce combat d'avant-garde, et c'est avec un immense regret que je n'ai pas approuvé le projet de PLU présenté le 28 novembre dernier.

OPPOSITION MUNICIPALE



Catherine Thèves
Conseiller municipal

www.pssaintmaur94.org

“SAINT-MAUR ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE” (3 élus)

2017, année de tous les choix ...

Ou 2017, année de tous les dangers : vote pour les primaires, les présidentielles, les législatives, les sénatoriales ; dans ces votes, c'est non seulement un bulletin de vote que vous allez insérer dans l'urne, c'est surtout un choix de société que vous allez exprimer, le modèle social à conforter ou amender.

Le contexte international a changé : l'élection de Trump, le Brexit, l'afflux des réfugiés, le contexte international de sécurité. Les fractures socio-économiques sont de plus en plus visibles dans le tissu social ; la protection sociale fonctionne plutôt bien. Mais elle doit faire face à l'allongement de la durée de la vie et aux progrès en matière de soins, au bénéfice

de tous ; l'Europe peut sortir de l'histoire, se disloquer dans les mois qui viennent si elle ne se montre pas capable de relever les défis.

Quand dans le monde, le credo universel devient la réduction des déficits publics en taillant dans les dépenses sociales, qui sait jusqu'où ira le balancier !

Et pour notre ville, que voulons-nous ? Une ville qui relève le défi de la mutation urbaine durable, qui rejette l'exclusion sociale, qui construit un avenir pour ses classes moyennes et ses familles, qui favorise le mouvement associatif, facteur du vivre ensemble. Nous en sommes loin.



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Cinéma en Famille



du 14 décembre 2016 au 28 février 2017

LA VILLE DE SAINT-MAUR OFFRE 1 PLACE DE CINÉMA À TOUS LES ENFANTS
SCOLARISÉS À SAINT-MAUR EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE, AU CINÉMA 4 DELTA

(TARIF RÉDUIT POUR LES ACCOMPAGNANTS)



@VilleSaintMaur

Renseignements au 01 45 11 65 65

www.saint-maur.com



Les Pompes Funèbres LAMOTTE et FILS



remercient très chaleureusement les nombreuses personnes venues découvrir leurs nouveaux locaux.

Elles les ont félicitées sur les nombreux aménagements réalisés et se sont informées sur l'article paru en octobre sur les « Obsèques à Saint-Maur ».

Page 46 du magazine municipal « St Maur infos »

organisez et financez vos obsèques
comme vous le souhaitez.



Décidez de tout
et profitez pleinement
de la vie à deux !

DEVIS GRATUIT
et sans engagement

- Pour une ou deux personne(s)
- Une solution personnalisée pour garantir le respect de vos dernières volontés
- De 18 ans révolus à 90 ans
- Cotisation(s) unique, périodiques ou viagères
- 4 formules adaptées à vos besoins



Pompes Funèbres - Marbrerie - Fleurs

Depuis deux générations, une Famille au service des Familles
Angle du 77, avenue Victor Hugo et du 8 bis, avenue Carnot
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

www.lamotte-pf.com E-mail lamotte.pf@wanadoo.fr

Urgence décès

24h/24h

Transfert à la chambre funéraire

Numéro unique 01 48 89 26 22

NOS ÉQUIPES VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNÉE 2017



VIEUX ST-MAUR 1

15, rue des Remises
vsm@agentys.com

01 55 96 55 55

SAINT-MAUR MAIRIE 2

11, avenue Charles de Gaulles
saintmaurmairie@agentys.com

01 48 83 11 22

LA VARENNE CHAMPIGNOL 3

117, boulevard de Champigny
lavarennechampignol@agentys.com

01 48 85 95 95



C'est **2 444 ventes**
en 10 ans soit
1 vente par jour* !
Merci de votre confiance.

* calcul en jour ouvré



SAINT-MAUR ADAMVILLE 4

98 bis, boulevard de Créteil
adamville@agentys.com

01 43 97 00 51

SAINT-MAUR LA PIE 5

10, avenue du Raincy
saintmaurlapie@agentys.com

01 55 96 01 56

LA VARENNE ST HILAIRE 6

115, avenue du Bac
lavarenne@agentys.com

01 48 75 01 01

